

**Quarantième Session du Conseil
Genève, 4-7 juillet 2011**

Rapport de la session

- 1 La quarantième session du Conseil de la Fédération des Associations des Anciens Fonctionnaires Internationaux s'est tenue du 4 au 7 juillet 2011 au Palais des Nations à Genève sous la présidence de Andres Castellanos. L'ouverture formelle de la session le 4 juillet a été précédée d'une réunion du Groupe de Travail sur les Problèmes des Pensions sous la Présidence de Oscar Larghi. Le Bureau de la FAAFI s'est réuni la veille de la session du Conseil et un groupe informel sur les questions de taxation s'est réuni le troisième jour de la session.
- 2 Le Conseil a observé une minute de silence en l'honneur des collègues décédés et des fonctionnaires internationaux qui ont perdu la vie au service des Nations Unies au cours de ces dernières années. Le Président a rendu un hommage particulier au regretté Herman K. M. Augsburg, un des fondateurs et premier Président de AFICS-Uruguay qui, pendant plusieurs années, a participé de façon très effective aux sessions du Conseil.

Session d'ouverture

- 3 Le Président de la FAAFI a déclaré la session ouverte le 4 juillet à 14h30 Clemens Adams, Chef de l'Administration de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), a souhaité la bienvenue aux participants au nom de Kassym-Jomart Tokaiev, Directeur Général de l'ONUG, et exprimé l'espoir qu'ils aient du bon temps à Genève. Le fait pour lui de s'adresser à la session du Conseil de la FAAFI témoigne de l'importance que l'ONUG attache au travail de la Fédération.
- 4 Le Directeur Général de l'ONUG a beaucoup de respect pour la Fédération et salue l'accroissement évident de ses membres. L'ONUG reconnaît l'importance des activités de préretraite de la Fédération et a promis son soutien actif et son assistance dans toute la mesure de ses moyens. Monsieur Adams a souhaité au Conseil grand succès dans ses délibérations en dépit de son volumineux ordre du jour.
- 5 Jayaraman Sundaresan, Secrétaire de la FAAFI, a présenté une liste de 32 associations membres représentées à la session, directement (25) et par mandat (7). La liste des participants est contenue dans l'Annexe 1.

Point 1 de l'Ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour

- 6 Le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire (document Council 40/2011/D1) tel que soumis ensemble avec le programme de travail provisoire. L'ordre du jour adopté est contenu dans l'Annexe 2. La liste des documents soumis au Conseil est reproduite en tant qu'Annexe 3.

Point 2 de l'Ordre du jour: Election du Président de la 40^{ème} session

- 7 Le Conseil a élu Helene Hasselbalch (ASOPENUC-Colombie) au poste de Président ("Presiding Officer") de la 40^{ème} session et Peter Lillie (ARICSA-Autriche) à celui de Rapporteur.

Point 3 de l'Ordre du jour: Rapport du Président

- 8 En présentant son rapport, le Président a tout d'abord remercié l'organisation hôte, AAFI-AFICS, pour les extraordinaires facilités qu'elle a fournies. Il a noté avec une certaine fierté que, suite à l'acceptation de AFICS-Nigeria comme nouveau membre, il avait atteint un de ses objectifs personnels: la Fédération devrait comprendre 50 associations membres. Il a indiqué que les efforts pour avoir plus de membres, à la fois en termes d'associations et de nombre total de retraités représentés (actuellement un peu moins de 20.000) se poursuivraient sans relâche. C'est seulement cela qui renforcerait la prétention de la Fédération à être "la seule et indiscutable voix des retraités et bénéficiaires du système de pension des Nations Unies".
- 9 Le Président a rendu hommage à l'Administrateur de la Caisse commune des pensions et aux chefs de service et personnels des secrétariats de la Caisse à New York et Genève, pour le continuel soutien et les conseils qu'ils apportent sur les questions de pension. Il a souligné que, de la même manière, la Fédération avait bénéficié du soutien apporté tout au long de l'année par des personnalités telles que le Représentant du Secrétaire Général pour les Placements, le Président de la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI), le Directeur de la Gestion des Placements et le Chef du Service des Paiements et Assurances des Nations Unies.
- 10 Lors des délibérations du Comité mixte de la Caisse commune des pensions, la FAAFI a, sans cesse, réaffirmé la foi et la conviction de la Fédération dans les valeurs d'un plan de prestation de pension bien défini. La Fédération a soutenu le système de la double filière et continuera à faire pression pour assurer le droit de vote de ses représentants sur les questions discutées au Comité Mixte de la Caisse Commune des Pensions. Les représentants de la Fédération continueront d'insister sur la restauration des 0,5 pour cent restant dans l'ajustement du premier IPC (Indice des prix à la consommation) après le départ à la retraite. Le Président a indiqué qu'il attendait également, avec impatience, que les efforts de la Fédération relatifs à l'amélioration des petites pensions débouchent sur un succès en 2012.
- 11 Le Président a souligné les changements relatifs au non financement des passifs liés à l'Assurance Maladie après la cessation de Service que le Secrétaire Général abordera dans un rapport à la 67^{ème} session de l'Assemblée Générale en 2012. Ce rapport, entre autres, devrait apporter des informations sur les implications légales et financières de l'arrêt de l'Assurance Maladie après la cessation de Service si cela devenait nécessaire. Le Président a fait remarquer que certaines Organisations avaient déjà commencé à constituer des fonds pour répondre à leurs obligations alors que l'ONU semblait avoir très peu fait en préparation du rapport. Il a indiqué que la Fédération était très consciente des conséquences du problème et suivrait de près les évolutions de la situation. A cet égard, il a écrit au Président du Comité de haut niveau sur la gestion pour s'enquérir des actions entreprises çà et là par les organisations du système des Nations Unies et réitéré l'offre de la Fédération pour aider à la préparation du rapport du Secrétaire Général.
- 12 Le Président a salué spécialement la contribution du rapport sur le renforcement de l'efficacité des sessions du Conseil préparé par Enid Steward-Goffman et les autres membres du groupe de travail, ainsi que Katia Chestopalov, qui avait assuré la liaison efficace entre le groupe de travail et le Bureau de la FAAFI; Il a aussi apprécié les apports complémentaires d'AAFI-Uruguay, AEFNUC-Cuba et ASOPENUC-Colombie. Il a félicité Mary Johnson pour avoir mené l'enquête sur le renforcement de la parité au

sein de la FAAFI. Il a également remercié Linda Saputelli pour la manière exhaustive avec laquelle elle a entrepris la préparation des rapports sur les pratiques de l'adhésion à la FAAFI, l'évaluation des activités de plaidoyer de la Fédération, le rapport quadriennal au Conseil économique et social et les activités des divers comités d'ONG dans les principaux lieux d'affectation. Il a suggéré que la grande variété des sujets à aborder par FAAFI pourrait être quelque peu réduit à partir des neuf questions originales identifiées lors du Conseil de la FAAFI en 2002: droits de l'homme, vieillissement, équilibre genre, développement économique et social, éducation, établissements humains, santé et VIH/sida, paix (y compris le désarmement). Il a également proposé que la responsabilité de la préparation de certains rapports, qui, jusqu'ici, avait été la responsabilité de l'AAFI-New York, devienne rotative entre les associations membres.

- 13 Tout en les remerciant pour leur engagement tout au long de l'année, le Président a exhorté les associations membres à répondre aux questionnaires en plus grand nombre. Il a cité l'exercice lié à l'équilibre entre les sexes comme un exemple concret. Il a également noté avec satisfaction l'offre d'AAFI-Mexique d'accueillir la quarante et unième session du Conseil à Mexico : une première pour une telle offre. Il a terminé sa déclaration avec une expression de reconnaissance à AAFI-AFICS Genève et AAFI-New York pour le soutien qu'ils lui ont apporté tout au long de l'année. Ses remerciements sont également allés au Secrétariat de la FAAFI et au Bureau, ainsi qu'à Anders. Tholle, le secrétaire honoraire, pour sa « constante disponibilité, son dévouement et son appui ». Ces qualités louables n'avaient pas seulement assuré de soutien pour la présente session, mais avaient également contribué, au-delà de toute mesure, à faciliter le transfert des responsabilités à son successeur, Jay Sundaresan.
- 14 En conclusion de ce point de l'ordre du jour, le Conseil a pris note du rapport du Président avec satisfaction. Le Rapport du président est joint en annexe 4.

Point 4 de l'ordre du jour: Admission de nouveaux membres

- 15 Le Conseil a examiné le rapport sur l'admission de nouveaux membres (document du Conseil 40/2011/D.4). Une demande d'adhésion a été reçue de AFUNCS–Nigeria et a été jugée conforme aux conditions d'adhésion de la FAAFI. La demande qui a été présentée par ASAFI-Sénégal l'année précédente était toujours déficiente et son acceptation officielle ne pouvait pas être examinée dans la situation actuelle.
- 16 Dans la discussion qui a suivi, il a d'abord été demandé si le nombre croissant de petites associations ne posait aucun problème financier compte tenu de la nécessité de couvrir les frais de déplacement. L'assurance a été apportée que les associations membres supportaient elles même leurs frais de déplacement. En outre, peu importe qu'une association soit grande ou petite, la participation aux sessions du Conseil n'étant pas la seule forme de contribution aux buts et objectifs de la Fédération. De plus, l'utilisation judicieuse des nouvelles technologies de communication pourrait augmenter la cohésion entre les associations membres et aider à réduire les coûts liés à la participation physique aux réunions.
- 17 Plusieurs associations ont fait observer que le terme « petites associations » était inapproprié. Toutes les associations étaient égales; il y avait simplement des associations avec moins de membres. Après cette remarque, les discussions se sont intéressées aux voies et moyens d'accroître les avantages positifs de membre à travers des groupes ou des regroupements de pays (éventuellement au niveau sous-régional) afin d'atteindre une masse critique. De cette façon, une seule association pourrait représenter un groupe de pays. AAFNU-Burkina Faso, par exemple, était entrain d'aider activement les retraités des Nations Unies au Bénin, Tchad et Togo

pour ouvrir la voie à la mise en place de leurs propres organisations; de la même manière, AAFICS-Australie était juste entrain d'aider Fidji et les îles du Pacifique. Dans son rapport, le président a exprimé une chaleureuse bienvenue à C.P. Ramachandran, président d'AAFI-MSB, qui prenait part au Conseil pour la première fois. Il a indiqué que cette association témoignait de l'efficacité d'une approche sous-régionale et du potentiel de cohésion parmi ses trois membres : Brunei Darussalam, Malaisie et Singapour.

- 18 La Fédération a été exhortée à poursuivre ses efforts louables visant à rechercher et à maintenir le contact avec d'autres associations. Dans ce contexte, il pourrait, le cas échéant, s'appuyer sur les bons offices des associations membres pour établir des liens dans les pays voisins.
- 19 Le Conseil a accueilli, par acclamation, AFUNCS-Nigeria en tant que nouvelle association membre. En outre, il a convenu de continuer à suivre l'admission de ASAFI-Sénégal en réitérant sa position de l'année précédente. Sur réception d'une notification du Président de ASAFI-Sénégal que l'association a modifié ses statuts pour se conformer avec ceux de la FAAFI, le Président pourrait formellement admettre cette association comme membre de la FAAFI (plutôt que d'attendre encore une autre année) et informer les membres en conséquence.

Point 5 de l'ordre du jour : Questions relatives aux pensions

(a) Généralités

- 20 Gerhard Schramek a donné une brève présentation du rapport des représentants de la FAAFI à la 57^{ème} session du Conseil 2010 du Comité Mixte des Pensions et de ses résultats (document du Conseil 40/2011/D.5). Les éléments identifiés dans ce rapport comme étant d'intérêt particulier et objet de préoccupation pour les associations membres de la FAAFI serviraient de point de référence dans la discussion ultérieure des sous-thèmes du rapport du groupe de travail sur les questions de Pension et le système d'ajustement des pensions qui seraient examinés ensemble.
- 21 À un stade ultérieur dans la discussion, il a été suggéré que le rapport des représentants devrait faire état de l'ambiance dans laquelle des discussions ont eu lieu et faire allusion aux vues exprimées sur la volatilité des taux de change et de leur impact sur les pensions.

(b) Rapport du groupe de travail sur les questions de pension (c) Système d'ajustement des pensions

- 22 Oscar Larghi a présenté le rapport du groupe de travail sur les questions de pension, qui figurent à l'annexe 5.
- 23 Dans la discussion subséquente, l'attention a été attirée sur les questions qu'on estime que le groupe de travail aurait pu relever. Par exemple, le rapport aurait pu faire référence à la nécessité de défendre le système de la double filière qui a fait ses preuves au cours des trente dernières années. Tout aussi importante est le nécessaire besoin de continuer à défendre le système de prestations déterminées, même si une seule association s'est demandé si, en fait, ce système était sous la menace.
- 24 Le rapport n'avait fait aucune mention de la recommandation du Comité des actuaires pour étendre l'âge de la retraite. Dans les mots d'une association, l'augmentation de l'âge de la retraite était considérée comme une occasion gagnant-gagnant qui pourrait assurer le maintien de la santé actuarielle du régime.

- 25 De même, l'élimination de la réduction de 0,5 % dans le premier réajustement applicable après la retraite et l'obtention des droits de vote pour la FAAFI au Comité mixte de la caisse des pensions; ainsi que l'élimination de l'ajustement négatif de l'indice des prix à la consommation (IPC) et l'amélioration du fonctionnement du Fonds d'urgence de la CCP (Caisse Commune des Pensions) étaient des questions d'une importance cruciale pour la Fédération.
- 26 Dans sa discussion des frais bancaires, le rapport n'avait fait aucune référence à l'utilisation des bureaux du PNUD comme une voie de rechange pour les transferts : une chose que certains bureaux du PNUD ont faite et d'autres non. Le rapport n'avait également fait aucune référence à l'information fournie par le Président sur l'utilisation éventuelle de guichets automatiques (GAB) dans la plupart des pays où se trouvaient les associations membres. Les retraités pourraient utiliser les guichets automatiques pour faire des retraits d'espèces des comptes détenus auprès de la banque United Nations Federal Credit Union UNFCU), et sur lesquels leurs pensions des Nations Unies pourraient être déposées. Le Président avait signalé, en outre, que l'UNFCU était prête à autoriser les retraits jusqu'à hauteur de 1 000 \$ par jour sans frais pour le compte. En outre, il a offert de lancer un essai pilote avec un certain nombre d'associations membres dans différents endroits afin d'explorer la faisabilité d'un tel scénario. Il a également déclaré que l'Association coopérative européenne des fonctionnaires internationaux (AMFIE) était prête à fournir des services bancaires sans frais. AFUS a souligné l'expérience positive que ses membres avaient eu avec la coopérative de crédit de l'UNESCO et fait écho à l'évaluation des services bancaires fournis par AMFIE.
- 27 Le Conseil a pris note de l'approche en deux étapes de la question des petites retraites décrite dans le rapport des représentants de la FAAFI à la session de la CFPI en mars 2011 (document du Conseil 40/2011/D.5(c)/Add.1). Il a également noté la déclaration du président à la CFPI dans laquelle celui-ci a souligné que les bénéficiaires de petites pensions, dont la plupart vivent en Afrique et en Asie, représentent quelque 3 % de tous les bénéficiaires de la pension des Nations Unies. La Fédération a insisté sur l'urgence de la question qui est en suspens depuis de nombreuses années, sans solution. Le Conseil a noté que l'approche en deux étapes a été modifiée depuis et qu'une révision complète devrait être présentée au Comité des Pensions à sa 59e session en 2012. En outre, le Secrétariat du Fonds de Pension, avec le soutien de la CFPI a déjà commencé à préparer cette révision.
- 28 À la lumière des conclusions du groupe de travail et de la nécessité de donner une certaine orientation aux représentants de la FAAFI au Comité des Pensions, il a été décidé de dresser une liste de priorités à laquelle ils se réfèreraient au cours des discussions. La tâche de rédiger une telle liste a été confiée à Gerhard Schramek qui l'a, plus tard, présenté pour discussion.
- 29 Dans la poursuite des discussions du Conseil, des associations ont également fait référence au manque de suivi de la part du secrétariat du Fond des Pensions. Il a aussi également parlé des tactiques dilatoires qui avaient été appliquées lors des débats dans le but d'arrêter toute autre discussion relative à l'âge obligatoire de la retraite. En revanche, les représentants des participants au Comité des Pensions, la FAAFI et la plupart des États membres ont été pleinement convaincus des avantages de l'extension de l'âge de la retraite. L'utilisation de ces tactiques fait qu'il est encore plus important que la FAAFI fasse tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir à l'ordre du jour jusqu'à la prochaine évaluation des questions telles que l'élimination des ajustements des IPC négatifs. Une tactique similaire devrait être utilisée à l'égard des efforts de la Fédération pour obtenir un amendement à l'Article 35 bis.

- 30 À la fin de la discussion, une association a souligné la nécessité de passer plus de temps sur les questions liées aux pensions et à la santé, car ce sont les principales préoccupations des membres de cette association
- 31 Les priorités dont la liste a été établie par Gerhard Schramek ont été discutées et un accord s'est fait sur dix priorités. Le Conseil a approuvé la liste qui est contenue dans l'annexe 6.

Point 6 de l'ordre du jour : Assurance maladie et de soins de longue durée après la cessation de service (ASHIL)

- 32 Roger Eggleston a présenté le rapport du groupe de travail sur l'ASHIL (document du Conseil 40/2011/D.6). Il a fait remarquer que, en plus des propositions entourant la création d'un Comité permanent, les autres questions d'importance étaient les risques liés aux engagements non capitalisés pour l'ASHIL, l'échec du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CEB) pour répondre à la lettre du Président sur les questions liées à l'ASHI, la nécessité d'aider à comprendre comment fonctionne le régime d'assurance médicale (MIP) et l'expansion de l'ASHI par l'inclusion des soins de longue durée (SLD).
- 33 Il a signalé que, face à l'ampleur du passif actuariel, les organisations ont pris diverses mesures. Un certain nombre d'entre elles avait commencé à faire ressortir les passifs dans leurs bilans et d'autres prenaient des mesures prévoyant une sorte de financement. L'Organisation des Nations Unies, cependant, ne semble pas avoir entrepris une action à ce jour, malgré la nécessité de préparer le rapport en temps utile pour examen à l'automne 2012. La FAAFI avait offert son assistance dans la préparation de ce rapport, mais elle n'avait reçu aucune réponse. La Fédération suivrait cette absence de réponse.
- 34 Roger Eggleston a estimé qu'il n'était pas opportun de faire une quelconque grande déclaration de politique relative à l'ASHI dans le contexte actuel. La Fédération serait mieux avisée de poursuivre sa pratique de « ruse » pour réaliser des progrès sur les questions de SLD.
- 35 Dans la discussion qui a suivi, des préoccupations ont été exprimées sur ce qui était considéré comme une menace pour l'ASHI. Certaines organisations avaient entrepris de transférer le fardeau du maintien des régimes de sécurité sociale sur le personnel, rendant ainsi plus difficile de maintenir un régime d'assurance abordable. D'autres organisations ont été signalées comme ayant supprimé le paiement des frais associés aux soins « médicalisés » dans la quête d'une réduction des coûts. Faire des régimes nationaux de santé les prestataires de premier recours et des régimes de santé des organisations les prestataires de second niveau pourrait s'avérer intenable dans certains pays: des cas d'espèce étant la France et les Pays-Bas où les contributions obligatoires associées à la participation aux régimes nationaux entraîneraient des réductions majeures des pensions de retraite. Certaines autres associations ont parlé du coût prohibitif des soins de longue durée, bien que d'autres ont montré qu'il y avait certains régimes dans lesquels la prise en charge de soins aux personnes âgées était prévue, ainsi qu'un certain nombre d'agences ayant mis en place la couverture des SLD à un niveau réellement faible du fardeau financier. Durant les dix dernières années, les coûts ont atteint, en moyenne, environ 2 pour 100 de toutes les réclamations et un certain nombre de réclamations dans tous les régimes ont été liées au personnel actif.

- 36 Du côté positif, aux Etats–Unis, la participation obligatoire à la partie B de l'assurance-maladie Medicare des retraités de l'ONU âgés de 65 à 74 ans et couverts par cette catégorie a été facilitée par la décision de l'organisation d'absorber le coût des pénalités imposées pour inscription tardive et les retraités devraient avoir le remboursement, à 100% de la prime, à compter du 1^{er} juillet 2011. Comme Medicare prendra en charge les coûts initiaux et que les dépenses secondaires seront remboursées par les autres assureurs, cela aurait un impact sur les obligations à la charge des organisations. En Autriche, une proportion appréciable de retraités autrichiens a le régime national de santé comme principal prestataire et ils souscrivent une couverture complémentaire avec Vanbreda, tandis que les institutions et organisations basées à Vienne subventionnent au moins 50% des frais des primes.
- 37 Il a été signalé qu'en Australie, AAFICS-Australie avait réussi à obtenir un accord par lequel les demandes de remboursement en dollars australiens (\$AUS) seraient faites en \$AUS. Il a été estimé qu'une entente similaire pourrait être utile à d'autres qui ne vivent pas dans des endroits où le dollar américain ou l'euro est la monnaie de base.
- 38 Pour résumer le débat, Roger Eggleston a parlé d'un certain nombre de "pistes" que le Comité permanent pourrait suivre au cours de ses délibérations. Il a reconnu que la pression pour que les employés et les retraités adhèrent aux régimes nationaux augmenterait. Dans le même temps, la question des primes dans le cadre de régimes d'assurance-maladie différents devra être traitée, dans la mesure où les organisations chercheront, sans doute, les moyens de réduire leurs obligations à cet égard.

Point 7: Amélioration du fonctionnement du Conseil de la FAAFI

(a) Rapport du groupe de travail

- 39 Enid Steward-Goffman, le coordonnateur du groupe de travail, a présenté le rapport. Elle a indiqué que le travail est le résultat d'un très bon effort d'équipe et elle a rendu hommage aux membres de son équipe, Edward Omotoso et Pierre Traoré. Elle a également souligné que l'équipe avait été fortement supportée par Katia Chestopalov.
- 40 Elle a dit que la densité et la longueur du rapport étaient le résultat de la nécessité de tendre les bras aux nouvelles associations membres qui n'étaient pas familières avec les événements passés. Les documents de référence avaient été affichés sur le site Web de la Fédération. En effet, le site Web a connu une métamorphose complète au cours de l'exercice, élargissant ainsi son utilisation et augmentant son importance comme moyen efficace pour la préparation des rapports de même que celle des sessions du Conseil.
- 41 Tout avait été tenté pour rester fidèle au mandat assigné : analyser les diverses questions qui ont été posées autour du fonctionnement du Conseil et les options pour leur solution, avec leurs avantages et inconvénients, et faire un rapport au Conseil sur ce sujet. Cependant, il n'a pas été possible de compléter à temps, les directives sur la préparation des documents pour la présente session. Celles-ci devraient être publiées en octobre afin de permettre leur utilisation dans les préparatifs de la session du Conseil en 2012.
- 42 Ab initio, il est apparu qu'il était tout à fait clair que le Secrétariat avait besoin d'un soutien plus important dans les semaines précédant les sessions du Conseil. De même, pour toutes les autres questions, allant de la gestion des réunions au plan des sessions du Conseil et des activités intersessions, à la participation des associations membres dans le travail de la Fédération et l'utilisation accrue de la technologie, le rapport a tenté d'identifier les principales préoccupations des membres de la

Fédération et de proposer des modifications. Ces propositions comprennent la recommandation que les réunions soient axées sur l'ordre du jour, tandis que, tout en reconnaissant que les avantages d'une réunion du Conseil précédant celle du Comité mixte de la caisse commune des pensions l'emporteraient sur les inconvénients, le groupe de travail est resté flexible sur ce point et sur d'autres questions

- 43 Au tout début de la discussion, le Conseil a également pris note des commentaires formulés par AAFI-Uruguay, AEFNUC-Cuba et ASOPENUC-Colombie (voir le point 7 (b) (ii) ci-dessous). La manière dont le rapport a été structuré a été bien apprécié, en particulier l'incorporation d'un résumé ; il a été suggéré qu'un tel résumé devrait être obligatoire pour tous les documents dépassant une certaine longueur. En ce qui concerne la longueur des documents, il a été proposé que des limites soient introduites dans l'intérêt de la concision et précision.
- 44 Il a été décidé de prendre le rapport section par section et de se concentrer sur les différentes options proposées par le groupe de travail.

Gestion des réunions

- 45 Le Conseil a accepté l'ensemble intégré de planification des réunions et des outils de gestion décrits au paragraphe 20 du rapport du groupe de travail, avec une modification se rapportant à la période de post session. Il a modifié le texte qui doit se lire comme suit:
- « Circulation dès que possible », et au plus tard trois mois après la fin de la session du Comité mixte de la caisse commune des pensions, d'une liste de contrôle des actions requises pour donner une suite aux conclusions et recommandations du Conseil, en tenant compte des délibérations du Comité mixte sur les questions pertinentes à l'ordre du jour. du Conseil

Gestion de l'ordre du jour

- 46 Le Conseil a reconnu que contrairement aux objectifs de la bonne gestion du programme, des sujets étaient inclus dans les ordres du jour à l'insu des gens, rendant ainsi la situation difficile à manier et pleine de surprises. Ainsi, il a été convenu de combiner les options 2 et 3 à lire :
- Les demandes d'inscription d'un point supplémentaire provenant de toute source doivent être soumises, accompagnées d'une explication de la question et un engagement clair de l'auteur de préparer un document contenant un plan d'action proposé et qui doit être rendue disponible au moins trois semaines avant la session.

Actions à entreprendre par les associations membres

- 47 Le Conseil a accepté d'adopter l'option 4 avec une légère modification.
- Prolonger la date limite à un minimum de trois semaines pour la distribution de la documentation, à l'exclusion des commentaires sur les questions relatives au Comité mixte de la caisse commune des pensions.

Il a marqué son accord avec le contenu du paragraphe 44 du rapport du groupe de travail soulignant l'impossibilité de préparer un rapport au cours de la session, même s'il ne définit pas un délai précis pour l'achèvement du rapport sur la session, se limitant à indiquer qu'il devrait être émis aussi rapidement que possible. Le Conseil a

souscrit pleinement à la suggestion de l'Option 5 selon laquelle la documentation en cours de session devrait être limitée en termes de type, de volume et de longueur.

Fréquence des sessions du Conseil

- 48 Une intense discussion a eu lieu sur la question de la fréquence des sessions du Conseil qui, selon un certain nombre d'associations, est étroitement liée aux questions relatives à leur durée et leur localisation. On a fait valoir qu'un basculement en faveur d'un cycle de deux ans entraînerait des changements majeurs dans la façon dont le Bureau travaillait. Étant donné les implications d'un tel changement et la nécessité de les examiner avec soin, il a été suggéré qu'il est préférable d'attendre l'issue de l'examen du rôle et de la fonction du Bureau qui ont été proposés dans le rapport.
- 49 Pour beaucoup de délégations, le maintien du cycle annuel actuel était la voie la plus rationnelle à suivre. En outre, compte tenu de la nécessité d'une communication intensive au cours des deux ans entre les sessions du Conseil, il faudrait être conscient des différences en termes d'accès à la technologie adéquate et les complications créées par les écarts entre les fuseaux horaires. Il a été également souligné que même dans les "années budgétaires", les ordres du jour du Comité des pensions étaient volumineux.
- 50 Une invitation à la prudence a été faite par rapport à une mise à l'essai du cycle biennal impliquant une absence de réunion du Conseil pendant l'année budgétaire du Comité des Pensions dans la mesure où s'engager dans la mise en œuvre du nouveau mode de fonctionnement à titre expérimental entraînerait ~~entraînerait~~ le risque d'enfreindre les statuts de la Fédération. Il a été rappelé que la Fédération n'acceptait pas une potentielle adhésion d'une association comme membre aux motifs que ses statuts n'étaient pas conformes à ceux de la FAAFI, et pourtant la Fédération semblait n'avoir aucun scrupule à violer ses propres engagements statutaires. Alors que la suspension des règles de procédure était possible, les statuts ne pouvaient tout simplement pas être tenus en désuétude. Dans le même temps, aller à un cycle de deux ans conduirait également à des changements au niveau des procédures régissant l'élection et la durée du mandat des vice-présidents. En dernière analyse, le moratoire de cinq ans sur les modifications aussi bien des statuts que du règlement intérieur a été rappelé, ce qui anéanti, en fait, tout espoir de suspension de certaines dispositions.
- 51 Dans les circonstances actuelles et compte tenu de la nécessité d'introduire un certain nombre de changements statutaires et autres, le Conseil a décidé d'adopter l'option 6, maintenant l'actuel cycle annuel, tout en n'excluant pas la possibilité de basculer vers un cycle biennal à titre d'essai à une date ultérieure.

Durée des sessions du Conseil

- 52 Le Conseil a décidé d'adopter l'option 9, consistant à maintenir la session de cinq jours, la première journée étant dédiée aux réunions de pré-session des comités permanents. Si l'expérience montrait que les comités permanents atteignent efficacement les résultats attendus d'eux, le Conseil pourrait considérer la réduction de la durée globale à quatre jours.

Calendrier des sessions du Conseil Lieu des sessions du Conseil

- 53 De l'avis de plusieurs associations membres, les deux facteurs devaient être considérés ensemble. Les frais ne constituent pas le seul facteur, bien que les économies réalisées sur les billets d'avion en basse saison seraient probablement

appréciables. Il ne faudrait pas oublier qu'un bien plus grand nombre d'associations membres ne sont pas établis en Europe ou en Amérique du Nord. Une attention devrait être accordée à des facteurs tels que les questions à présenter au Comité des pensions et la transmission aux représentants de la FAAFI des instructions approuvées d'un commun accord.- Le problème était davantage aggravé par la publication tardive des documents du Comité des pensions, ce qui allait à l'encontre d'une discussion constructive approfondie sur les questions pertinentes.

- 54 Dans les circonstances, le Conseil a convenu que le Bureau devrait présenter au Conseil lors de sa session de 2012 un document sur le moment et l'endroit de sa session, soulignant les avantages et les inconvénients des diverses solutions de rechange, y compris une analyse des coûts.

Activités intersessions, notamment les communications

- 55 Il a été reconnu que la communication était un processus bidirectionnel allant bien au-delà des limites de la préparation des sessions du Conseil et impliquait toutes les associations membres. Cela dit, une importance particulière a été accordée à la rapide publication des rapports. Par exemple, le rapport des représentants de la FAAFI qui prennent part aux sessions du Comité des pensions devrait être disponible avant que les questions aient été examinées à l'Assemblée générale.
- 56 La prise de conscience des questions pertinentes entre les associations membres pourrait être renforcée par l'introduction d'alertes par e-mail et de bulletins, bien que la préférence ait été exprimée pour des alertes et des bulletins postés sur le site Web de la FAAFI.
- 57 Un des obstacles majeurs en termes de communication était le manque de documents d'importance cruciale en langues autres que l'anglais. AAFNU-Burkina Faso s'est engagée à traduire quelques documents en français. La cohésion entre les membres serait renforcée si les rapports du Conseil étaient disponibles en français et en espagnol. AAFI-Argentine a offert de traduire le rapport du Conseil en espagnol. BAFUNCS a offert de traduire en anglais des documents courts rédigés en français et en espagnol, et de préparer de brefs résumés en anglais de documents plus longs. L'espoir a été également émis que des voies pourraient être trouvées pour assurer des services d'interprétation pour les sessions du Conseil sur une base pro bono, afin de surmonter l'obstacle supplémentaire à une communication efficace.
- 58 Le Bureau pourrait se rapprocher des associations membres et vice versa en publiant des rapports réguliers des missions du président ainsi que les résultats de ces missions.
- 59 Un appel a été fait pour une hiérarchie plus claire entre les divers groupes informels, groupes de travail, groupes de contact et comités permanents. Des directives plus précises sur les communications sont nécessaires, en particulier par le maniement des courriels et l'utilisation des copies aveugles. Il a été convenu que le Bureau devrait rédiger des lignes directrices sur les communications.

Utilisation accrue de la technologie et plus large utilisation du site Web

- 60 Comme indiqué au paragraphe 40 ci-dessus, le site Web de la Fédération a été considéré comme étant le plus efficace moyen avec beaucoup de potentiel. Les rapports importants devraient continuer à être affichés sur le site Web. De même l'organisation de réunions « virtuelles » ou « à distance » à l'aide de technologies modernes ne serait pas seulement économiquement avantageux pour la Fédération,

mais pourrait aussi renforcer les liens entre le Bureau et d'autres associations. Par exemple, après les réunions du Bureau, des séances d'information pourraient être tenues à l'aide de moyens électroniques et les associations sélectionnées pourraient être informées à temps sur les derniers développements au sein de la Fédération. En outre, le Président a accepté de discuter avec le Bureau de la possibilité de tenir quatre réunions à « distance » par an, pendant une période d'essai.

- 61 Toutes les associations membres ont été encouragées à compléter le questionnaire annexé au rapport qui demandait des informations sur les équipements électroniques et autres auxquels ils ont accès. Leurs réponses fourniraient une base pour déterminer la faisabilité des nombreuses propositions se rapportant aux communications et aux réunions qui ont été faites. Les réponses aux questions listées devraient être analysées par le groupe de travail et les conclusions envoyées au Secrétariat de la FAAFI en novembre.

Plus grande participation des membres aux travaux de la Fédération, y compris le soutien apporté aux nouveaux membres

- 62 Il a été convenu qu'on devrait faire en sorte que les membres, qui participent pour la première fois aux sessions du Conseil, se sentent bien accueillis et leurs talents potentiels exploités efficacement. Un système de mentor ou de "copinage" pourrait être introduit, et les nouveaux membres devraient être encouragés à participer aux discussions lors des sessions du Conseil.
- 63 Le Conseil a convenu que des études devraient être menées sur la plus grande participation des membres, la formation, le développement et le rôle, la composition et le fonctionnement du Bureau. Un soutien général a été exprimé pour les sujets décrits sous ces rubriques.
- 64 Le maintien de l'expertise de la Fédération était un élément essentiel dans les efforts pour améliorer son efficacité. Il était espéré que les comités permanents nouvellement établis agiraient comme 'centres d'excellence' ; par exemple, ils pourraient organiser des ateliers au cours ou autour d'une session du Conseil. De nouveaux talents devaient être recrutés et, dans la mesure du possible, développés davantage. Cela était d'autant plus important que les détenteurs actuels d'expertise vieillissaient inéluctablement et l'apport d'un sang neuf s'avérait donc essentiel. Les associations membres ont été encouragées à apporter leur aide dans cette entreprise et à faire des suggestions pertinentes.
- 65 Dans les phases finales de la discussion, il a été reconnu que certaines améliorations proposées dans le rapport avaient déjà été introduites. En outre, il a été reconnu que l'application des modifications acceptées par le Conseil sera de la responsabilité du Bureau, le cas échéant, en tandem avec le coordonnateur.
- 66 Il a été signalé qu'à l'avenir, lorsqu'on discuterait de changements, il serait nécessaire d'enregistrer les modifications statutaires rendues indispensables et ensuite mettre en œuvre ces changements une fois que le moratoire sur les statuts et le règlement intérieur aura été levé. La Fédération ne devrait pas prétendre qu'elle ne peut pas progresser parce que les règles ne permettent pas de tels changements. Si la Fédération croit que les changements sont nécessaires, elle pourrait, en temps voulu, modifier les règles pour accommoder les changements qu'elle a acceptés.
- 67 Dans l'intérêt de fournir un aperçu des changements qui ont été abordés, une liste pointée des changements a été présentée. Le Conseil a adopté cette liste, qui est contenue dans l'annexe 7.

68 Dans le débat de clôture, les associations et le président ont rendu hommage au Coordonateur et à l'équipe pour le temps et les efforts qu'ils avaient investi dans le rapport et les propositions qu'il contient. Il a été espéré que leurs efforts porteraient leurs fruits et contribueraient à une plus grande efficacité et efficacité dans les délibérations du Conseil.

(b) Mise en place de comités permanents :

(i) les questions de pension

(ii) les questions de ASHIL (Assurance maladie après cessation de service et soins de longue durée)

69 Il a été convenu de considérer les deux documents proposant l'établissement des comités permanents (Conseil 40/2011/D.6 et 40/2011/D.7.b (i)) sous une **même** rubrique. Il a été reconnu que l'accent mis sur les comités résidait dans le fait que ce sont des comités techniques nécessitant des membres compétents. Une question a été soulevée à propos de la proposition que les comités soumettent leurs conclusions et recommandations uniquement en plénières. Le succès des deux comités dépendra de la préparation de documents techniques. La question d'avoir les personnes qu'il faut aux places qu'il faut est donc vraiment importante.

70 Il a été rappelé que parmi les propositions faites par AFICS-Uruguay pour l'amélioration du fonctionnement du Conseil de la FAAFI (document Conseil 40/2011/7.c), l'accent avait été mis sur l'utilisation de toutes les informations disponibles et des technologies de la communication. Il a donc été demandé si les propositions actuellement soumises au Conseil relatives aux comités et leurs modes de fonctionnement sont compatibles avec les propositions soumises par AFICS-Uruguay. Comme il s'est confirmé qu'il n'existait aucune telle incompatibilité, le Conseil a approuvé la création de deux comités permanents sur les questions de Pension et d'ASHIL, respectivement.

71 Le Conseil a élu les présidents et les rapporteurs des deux comités permanents :

Comité permanent sur les questions de pension

Président : Gerhard Schramek

Vice-Président/Rapporteur : Pauline Barrett-Reid.

Comité permanent sur les questions ASHIL

Président : Roger Eggleston

Vice Président/Rapporteur : Linda Saputelli

(iii) propositions par AFICS-Uruguay pour améliorer le fonctionnement du Conseil de la FAAFI

72 Jacques Meylan a indiqué que les propositions de l'AFICS-Uruguay (document Conseil 40/2011/D.7.c), qui ont été provoquées par la nécessité de réduire les coûts et accroître l'efficacité des réunions du Conseil, étaient, dans une large mesure, compatible avec les propositions formulées par le groupe de travail. Les propositions avancées à une date ultérieure par AEFNUC-Cuba et introduites par Ana Maria Gudz Robak (document 40/2011/CRP.2) ont mis l'accent sur un certain nombre de changements qui vont au-delà de l'amélioration de l'efficacité des conseils de la FAAFI, qu'il s'agisse du nombre des vice-présidents ou de l'obtention des droits de vote pour la Fédération au Comité des Pensions. À cet égard, il a été souligné que dans le rapport du groupe de travail, il avait été suggéré qu'un réexamen plus étendu du Bureau soit entrepris, en guise de suivi de ces propositions. Helene Hasselbalch a confirmé que les propositions avancées par ASOPENUC-Colombie (document 3 40/2011/CRP) ne

divergeaient pas considérablement de celles contenues dans le rapport du groupe de travail.

**Point 8 de l'ordre du jour: Renforcement de la parité des sexes au sein de FAFICS.
Rapport du groupe de contact**

73. En introduisant le rapport (Document du Conseil 40/2011/D.8), Mary Johnson a rappelé que l'inclusion des retraités dans les discussions sur les prestations des pensions a donné de l'impulsion à ces discussions à un moment de crise pour le Fonds des pensions des Nations Unies. Par analogie, dans une organisation représentant tous les retraités, la quête de la "représentativité" serait vaine si la Fédération n'incluait pas les femmes qui ont un rôle tout aussi important à jouer. Elle a fait remarquer la tendance au sein de la Fédération d'opposer la compétence à la représentation régionale et à la représentation du genre. En fin de compte, l'égalité véritable serait atteinte si des femmes incompetentes étaient élues à la place d'hommes incompetents. Elle a poursuivi néanmoins en soulignant qu'il y avait au sein du Conseil un grand nombre de femmes et d'hommes compétents et qualifiés.
74. Le long débat qui suivit a été marqué par une foule d'opinions divergentes. Il a été affirmé que les hommes n'étaient pas responsables de la situation actuelle et qu'en outre une insistance sur l'équilibre en matière de genre constituerait une contrainte imposée à des associations souveraines. Dans un autre cas évoqué plus tard au cours du débat, il a été dit que la question du genre était hors sujet car elle avait peu de prise sur la culture ou la compréhension du pays de résidence de l'association concernée.
75. Il a été également souligné que sur les 13 associations ayant répondu à l'enquête (sur un total de 49 contactées), seules trois avaient répondu par la négative à la question de savoir si elles étaient satisfaites de l'équilibre en matière de genre dans les structures de direction et d'organisation de leurs associations. Qui plus est, deux de ces associations ont fait état d'une prédominance des femmes dans lesdites structures. Il a été estimé qu'il serait plus indiqué de déterminer si des problèmes fonctionnels ont vu le jour en raison du manque d'équilibre entre les genres. Sur la base des résultats du sondage, il semblerait que le manque d'équilibre entre les genres ne provient pas des constitutions ou des statuts des associations mais plutôt du fait que l'inclusion de femmes dans les délégations au conseil de la FAFI ne reflète pas leur nombre de manière adéquate. Le tableau 1 reflète nettement cette lacune.
76. Il faut reconnaître que les améliorations à apporter à l'efficacité du Conseil concernent tous les retraités sans distinction de sexe. A cet égard, une autre suggestion a été faite selon laquelle les critères de base pour toute nomination devraient être l'expertise et la compétence, auxquelles pourrait s'ajouter un autre critère tout aussi important, à savoir l'engagement. L'association qui a fait cette dernière suggestion a déclaré qu'elle n'avait aucun problème lié au genre et a ajouté que l'égalité pouvait être atteinte sans recours à des changements statutaires.
77. Une association membre a estimé que le débat était un retour à ceux des années soixante-dix. La participation des femmes n'était pas remise en cause mais il s'agissait plutôt de faire en sorte que cette participation soit visible en entrant dans une salle de conférence. Il a été souligné que les objections sur les notions de parité des sexes et d'égalité de représentation étaient contraires aux principes des Nations Unies. En outre, il est demandé uniquement aux associations de garder en mémoire le principe de la parité des sexes, sans le faire avec insistance. Il ne faudrait pas oublier que si la Fédération veut accroître le nombre de ses membres, elle doit être plus représentative.

Une composante essentielle d'une telle entreprise est de créer une image publique qui soit équilibrée aussi bien en termes de genre que sur le plan géographique.

- 78 La longueur des débats témoigne de l'importance de la question et montre qu'il s'agit d'un problème auquel il faut apporter une solution. Il a été estimé qu'au fil du temps, avec le départ à la retraite des plus jeunes générations, la composition des comités exécutifs de la plupart des associations allait changer. Certaines associations étaient en faveur d'une approche graduelle sans recours à des modifications du règlement intérieur. D'autres demandaient à FAAFI de prendre une position claire et sans ambiguïté en matière de genre. Il y a un peu plus de femmes parmi les bénéficiaires du système de pensions des Nations Unies et FAAFI se doit de protéger sa prétention à être le représentant universel de tous les retraités du système des Nations Unies. La déclaration de politique générale sur cette question doit couvrir aussi bien les aspects concernant le genre que la représentation géographique, étant entendu qu'il reviendra à chaque association de décider de l'approche à suivre.
- 79 Plusieurs associations ont souligné le fait que les points de vue exprimés étaient contradictoires tout en affirmant que l'équilibre en matière de genre n'était pas un problème pour la plupart des associations. Par ailleurs, plusieurs délégations ont noté que le nombre limité de réponses au questionnaire ne constituait pas une base valide pour évaluer le problème bien qu'il soit un indicateur visant à sensibiliser les associations sur l'importance de parvenir à un équilibre en matière de genre.
- 80 Sur la base de cet échange de vue exhaustif, il a été décidé qu'aucun changement statutaire ne serait introduit d'autant que la décision avait été prise en 2007 et 2008 d'appliquer un moratoire de cinq ans sur les amendements concernant respectivement les statuts et le règlement intérieur. En outre, il a été décidé que le Groupe de contact et le Bureau rédigeront une déclaration de politique générale mettant clairement en évidence l'aspiration de la Fédération à atteindre l'équilibre en matière de genre. Par ailleurs, il a été convenu qu'une reprise de l'enquête ne serait effectuée qu'à l'expiration du moratoire. Dans l'intervalle, les résultats de l'enquête seront néanmoins amendés pour inclure celles des réponses qui avaient été égarées lors de leur envoi.
- 81 A un stade ultérieur, le Conseil a adopté une déclaration de politique générale sur le renforcement de l'équilibre en matière de genre au sein de FAAFI dont le texte final figure en annexe 8.

Point 9 de l'ordre du jour: Situation des participants à la Caisse commune des pensions provenant de l'ex-Union Soviétique, de l'Ukraine et de la Biélorussie

- 82 Mikhail Gunar a fait la présentation de la note concernant la situation tragique des retraités originaires de l'ex-Union Soviétique, de l'Ukraine et de la Biélorussie (document 40/2011/D.9). Tout en exprimant sa crainte d'ennuyer les participants, le représentant de AFICS-Moscou a estimé que ce risque ne devait pas occulter la gravité de la question en discussion. Il a fait un résumé de l'historique de la question et a décrit les engagements pris à l'époque par l'ex-URSS lors du transfert des fonds par la Caisse commune des pensions, engagements qui par la suite n'ont pas été honorés. Il a également décrit la manière par laquelle les fonctionnaires de nationalité russe ont été contraints d'accepter ce transfert. Malheureusement, pour la plupart des gens, la résolution de l'Assemblée générale sur cette question était supposée avoir mis un terme à cette affaire. En dépit de cela, AFICS-Moscou a persisté dans sa recherche d'une solution, une entreprise dans laquelle elle a bénéficié du soutien de Katia Chestopalov, Linda Saputelli, Witold Zyss et du Président.

- 83 La triste nature du problème a été reconnue: un facteur majeur ayant contribué à l'absence de succès à cet égard étant la difficulté d'obtenir un avis juridique sur un problème impliquant plusieurs législations. Une lettre adressée au Secrétaire général des Nations Unies est restée sans réponse et bien qu'ayant été rabroué par différents ministères dans le passé, AFICS-Moscou a lancé une nouvelle initiative en direction du Ministère de la santé publique et du développement social ainsi que du Cabinet du Président de la Fédération de Russie. Des contacts initiaux ont été pris mais ils doivent être perçus comme un exercice de longue haleine ne conduisant pas à une résolution immédiate du problème. AFICS-Moscou n'est pas seule, en termes de vaine attente d'une réponse provenant du Bureau du Secrétaire Général, quoi qu'il soit sans doute bien plus aisé d'obtenir une réponse de Ban-Ki-Moon que du Président Medvedev. Le Conseil a exprimé l'espoir de voir la nouvelle initiative porter plus de fruit et a vivement conseillé les représentants de la FAAFI au Comité des Pensions à garder le sujet ouvert.

Point 10 de l'ordre du jour: Information sur les fonds bénévoles des associations membres de la FAAFI et le Fonds de secours de la Caisse commune des pensions.

- 84 Les associations membres ont fourni des détails sur leurs Fonds bénévoles lors de la discussion sur la proposition d'AFICS-Uruguay visant à la création par la FAAFI d'un Fonds de secours auto-renouvelable (cf. Point 15 (e) de l'ordre du jour)

Point 11 de l'ordre du jour: Réunion avec l'Administrateur de la Caisse et le Représentant du Secrétaire général des Nations Unies pour les placements de la Caisse

- 85 Le 7 juillet 2011, le Conseil a eu une réunion avec Mr. B. Cochemé, l'Administrateur de la Caisse, Sergio Arvizu, Administrateur adjoint, Alan Blythe, Directeur du Bureau de Genève, Frank De Turris, Directeur des Opérations, Jaana Sareva, Conseiller juridique, Dennis Liberatore, Directeur du service Finance, Caroline Kaiser, Assistante Spéciale de l'Administrateur et Patricia Ryder, Assistante de l'Administrateur, ainsi que M. Warren Sach, Représentant du Secrétaire général des Nations Unies pour les placements de la Caisse, et Suzanne Bishopric, Directrice, Division des placements.
- 86 Bernard Cochemé a fourni un aperçu complet de la situation à jour du Fonds et Frank De Turis a fait une présentation sur le système de la double filière. Des copies papier des deux présentations seront fournies et mises à la disposition des associations membres.
- 87 Après les deux présentations, les orateurs et autres membres du Comité mixte de la Caisse ont répondu à un large éventail de questions relatives aux pensions. Outre les questions posées en séance, une liste de questions avait été soumise par des associations membres avant la session du Conseil et regroupées dans un questionnaire envoyé à l'Administrateur de la Caisse. Les réponses ont été reçues par écrit et ont été distribuées (document 40/2011/D.11 du Conseil).
- 88 A la fin de la réunion, le Président a remercié M. Cochemé et ses collègues au nom du Conseil pour leurs réponses et a dit espérer la poursuite d'une coopération étroite avec le personnel du secrétariat de la Caisse commune des pensions.

- 89 M. Warren Sach a fait une présentation sur la performance des actifs du Fonds à un moment où les actifs et les passifs du Fonds étaient à leur plus haut niveau. De concert avec Suzanne Bishopric, il a répondu à une série de questions relatives aux placements. Les réponses aux questions qui avaient été soumises d'avance seront envoyées au secrétariat de FAAFI. Warren Sach a également accepté de fournir une version simplifiée de sa présentation en Powerpoint sur la performance financière et cette présentation sera adaptée aux besoins spécifiques des associations membres. Cela facilitera grandement la tâche des associations lorsqu'elles feront rapport à leurs membres sur la situation du Fonds.

Point 12 de l'ordre du jour: Efforts en vue d'accroître les adhésions à la FAAFI

- 90 Le Président a décrit, dans un rapport oral, les initiatives prises durant l'année écoulée pour accroître le nombre de membres et des associations membres. Renforcer la Fédération contribuerait à renforcer sa prétention d'être l'unique représentant des retraités. Il a fait état des tentatives pour établir de nouvelles associations en Afghanistan, à Fidji et dans les îles du Pacifique ainsi que les Caraïbes Est. La situation à Trinidad et Tobago est décrite comme prenant forme.
- 91 Il a mentionné la possibilité pour la Fédération de compter une soixantaine de membres dans un proche avenir. La Chine établira une association probablement d'ici 2012 et le Japon a déjà formé un groupe de contact. Le Nicaragua était un autre candidat potentiel tandis que les efforts des Vice présidents se sont concentrés en Afrique sur le Bénin. Le Tchad, le Mali, le Niger, l'Afrique du Sud, le Togo, l'Ouganda et la Zambie. Le Président avait également bon espoir que la situation du Sénégal soit résolue rapidement.
- 92 En dépit des initiatives ci-dessus, certains "trous noirs" ont persisté. Par exemple, L'Allemagne n'a pas établi d'association en raison du fait qu'elle a sa propre association regroupant les nationaux travaillant dans les organisations internationales et qui inclut aussi bien les fonctionnaires en activité que les retraités. Cette association a même demandé un statut d'observateur auprès du Comité mixte de la Caisse commune des pensions. On espère néanmoins que la présence croissante de l'ONU à Bonn pourrait conduire à l'établissement d'une association spécifique de retraités des Nations Unies. La Belgique constitue un autre "trou noir".
- 93 Le Président a exprimé sa satisfaction pour le soutien apporté par la Caisse des pensions aux associations locales en transmettant, en leur nom, des lettres à tous les retraités résidant dans leurs pays respectifs.
- 94 Lors de la discussion qui a suivi, IAFICS-Israel a décrit comment les lettres envoyées par la Caisse des pensions lui a attiré trois nouveaux membres venus s'ajouter aux 23 membres actuels, et ce dans un pays où résident 280 retraités du système des Nations Unies. D'un autre côté, ces lettres ont suscité au Canada 100 nouveaux membres. Au total, comme l'a souligné le président émérite, les membres des associations affiliées à la Fédération sont près de 1800. soit plus d'un tiers des retraités des Nations Unies.
- 95 Il est essentiel d'offrir aux adhérents quelque chose au-delà des prestations concernant les pensions et l'assurance maladie. Dans certains pays, les associations fournissent des informations sur les impôts et assistent les retraités lors de leur retour au pays après des années d'absence ainsi qu'aux nouveaux venus. Des activités sociales sous forme de sorties constituent également un élément attractif.

- 96 Une association a attiré beaucoup d'intérêt par ses séminaires sur les soins de longue durée, les testaments, et la gestion de la vieillesse. D'autres ont fait impression sur des adhérents potentiels par l'assistance qui leur a été fournie tandis que d'autres ne fournissent de l'assistance qu'aux membres ayant rejoint l'association.
- 97 Les associations devraient être leur propre promoteur. Du matériel publicitaire pourrait être téléchargé et des liens postés sur le site web de la FAAFI. D'autres associations sont disponibles pour partager des dépliants qu'elles ont rédigés et qui décrivent les avantages d'être adhérent.
- 98 Les associations pourraient également assister les retraités en les aidant à établir des contacts avec des entités comme les Volontaires des Nations Unies, ou celles chargées de la gestion des situations d'urgence et de la supervision des élections. Une contrainte majeure pour travailler pour de telles institutions réside cependant dans la restriction actuelle sur les rémunérations qui ne permet pas aux pensionnés de la Caisse commune des pensions de percevoir plus de 22,000 dollars US de salaire net par an provenant d'institutions onusiennes. [Par exemple, les Volontaires des Nations Unies perçoivent 24,000 dollars US par an]. Il a été souligné cependant, que dans certaines organisations et agences, il était courant de contourner cette limite qui ne s'applique, la plupart du temps, que pour les organisations du système des Nations Unies (ST/AI/2003/8).
- 99 En concluant le débat, le Conseil a remercié le Président pour son rapport oral. Le Président s'est engagé à préparer un compendium décrivant les voies et moyens pour accroître le nombre d'adhérents.
- 100 AAFI-AFICS a présenté un document sur la participation croissante des associations membres aux séminaires de préretraite (Document 40/2011/D.12 du Conseil). Le besoin pour de tels séminaires était pressant aussi bien au siège que dans les bureaux hors-siège compte tenu des informations de qualité fournies aux fonctionnaires en activité sur les questions relatives à la retraite. Il a été rapporté que des bureaux du PNUD avaient souvent fourni de fausses informations si tant il est qu'ils en aient jamais fourni. Il a donc été suggéré que non seulement les futurs retraités avaient besoin d'informations détaillées sur la retraite mais que le personnel en charge de la gestion des ressources humaines pourrait aussi bénéficier d'une formation sur les questions liées à la retraite.
- 101 Pour les associations, les séminaires de préretraite constituent un outil pour recruter. En conséquence, dans tous les pays, les associations pourraient bénéficier d'une participation active des retraités à de tels séminaires. Dans certains bureaux-sièges, les retraités se sont déjà créés une niche dans le cadre des séminaires de préretraite en ce sens qu'ils sont la preuve vivante des plaisirs de la retraite et ils ont souvent joué un rôle important dans l'organisation et la gestion des séminaires de préretraite. D'autres associations sont en voie de trouver leur propre créneau comme le montre l'expérience des Commissions économiques régionales. Plus loin hors siège, au Burkina Faso par exemple, l'ONU, le Conseil du personnel et l'association des retraités se sont donnés la main pour lancer un exercice en vue de l'organisation d'un séminaire de préretraite.
- 102 On a également souligné que les services des retraités pourraient être mis à contribution pour des cours introductifs ou d'initiation à l'intention des nouveaux agents [en quelque sorte dans une approche du berceau au tombeau]. Par ailleurs, les retraités, dans différents pays, pourraient fournir des informations sur les présentes conditions de vie comme matériel didactique utilisable par le Bureau pays du PNUD.

- 103 En fin de compte, les retraités sont une source inestimable d'information. Ils peuvent jouer un rôle vital en aidant les autres à préparer leur retraite. Le Conseil a invité le Bureau de se pencher sur la question et de transmettre ses idées et suggestions à toutes les associations pour qu'elles puissent être actives dans ce domaine

Point 13 de l'ordre du jour: Efforts de promotion entrepris par la FAAFI pour soutenir les idéaux et le travail des organisations du système des Nations Unies

- 104 Frances Zainoeddin a introduit le rapport sur les efforts pour soutenir les idéaux et le travail des Nations Unies (document 40/2011/D.13 du Conseil) qui avait été préparé par AFICS-New York sur la base des informations fournies par les associations membres dans 18 pays.
- 105 Le Conseil a pris note des nombreuses activités entreprises à travers le monde pour promouvoir et faire le plaidoyer des idéaux du système commun des Nations Unies dans un large éventail de secteurs allant (mais non limité à) du vieillissement à la santé, au genre, et au développement durable. Les associations ont également travaillé en étroite collaboration avec les ONG et ont participé à des débats publics sur des thèmes relatifs aux Nations Unies. Il y a lieu de noter, en particulier, que la Fédération s'est investie dans des débats sur les violences faites aux femmes de tous âges et dans l'étude de faisabilité en vue de développer un instrument international sur les personnes âgées.
- 106 Le Président a souligné l'importance du plaidoyer, une activité-clé dans le cadre du mandat de la FAAFI. Compte tenu de la grande diversité des sujets traités présentement par la FAAFI au titre des activités de plaidoyer, il a proposé d'en réduire le nombre. Après un intense débat, il a été décidé que les associations devraient se concentrer sur les droits de l'homme, le vieillissement, le genre et la santé. Le conseil a également examiné la proposition soumise dans le document sur la rotation des fonctions de point focal chargé des activités en matière de plaidoyer (document 40/2011/D.13/Add 1 du Conseil). AFICS-New York a assuré ce rôle pendant trois ans et il a été suggéré d'appliquer une rotation entre les associations en mesure d'assumer cette tâche. AAFI-AFICS s'est offert pour entreprendre cette fonction et à préparer le rapport sur le plaidoyer pour la 41ème session du Conseil, et à ce moment il serait alors envisagé de confier cette responsabilité à une autre association. AAFU/AFUS a marqué son accord pour la concentration sur un nombre limité de sujets et a indiqué que la question de la rotation des responsabilités de point focal serait portée à l'attention de son organe de direction. De la même manière, ARICSA a aussi promis de consulter son comité exécutif sur la question et d'informer en conséquence le Secrétaire de FAAFI.
- 107 Le Conseil a pris note qu'AFICS-New York continuerait à assumer le rôle de point focal pour la préparation du rapport quadriennal destiné au Comité des ONG du Conseil économique et social, puisque ce comité se réunit à New York

Point 14 de l'ordre du jour: Rapports des représentants de la FAAFI à diverses réunions

- (a) Rapport d'AAFICS-New York en sa qualité de point focal pour des réunions tenues à New York**
- (b) Rapports des représentants de la FAAFI à d'autres réunions**

- 108 Le Conseil a pris note des deux rapports (documents 40/2011/D.14 et D.14/Add1 du Conseil), le premier concernant des réunions tenues à New York et le second ayant trait à la participation de la FAAFI à la session du Conseil de FICSA [la Fédération des associations de fonctionnaires internationaux] tenue à Washington en février 2011. Le Conseil a également rappelé le rapport des représentants de la FAAFI à la session de mars 2011 de la CFPI (cf. Point 5 (c) de l'ordre du jour ci-dessus) et le progrès manifeste réalisé par la Fédération au sujet des petites pensions.
- 109 Vu le large éventail de sujets présentement couverts par des représentants de FAAFI à diverses réunions, le Président a rappelé sa suggestion selon laquelle les associations membres devraient se focaliser sur la moitié des 9 thèmes présentement couverts (cf. Paragraphe 106 ci-dessus). Il a suggéré, par ailleurs, d'appliquer également le principe de rotation à la responsabilité de préparation du rapport sur la représentation de la FAAFI aux diverses réunions. Il a rappelé le point de vue exprimé par AAFU/AFUS sur la nécessité de se focaliser sur un nombre limité de sujets et de faire une rotation pour les responsabilités de point focal, une question qui sera portée à l'attention de l'organe directeur de cette association.
- 110 Après un débat prolongé, le Conseil a marqué son accord pour que la représentation soit limitée à des réunions portant sur le vieillissement, le genre et la santé, afin de soulager AFICS-New York dans son rôle de point focal pour la préparation du rapport sur la représentation. En attendant la confirmation par d'autres associations qu'elles sont disposées à assumer la responsabilité pour la préparation d'un rapport consolidé sur la représentation, le Président a exprimé à AFICS-New York son appréciation et celle de la Fédération pour sa contribution à cet égard jusqu'à présent.
- 111 Concernant la réunion de CoNGO [le Comité sur les ONG] tenue en janvier à New York, Peter Lillie a indiqué qu'à la dernière réunion du Comité, il est devenu évident que le CoNGO (dont la FAAFI est membre) était dans une situation financière désespérée. Pour ce qui est de la réunion du Conseil de FICSA à Washington, deux associations du personnel ont payé 300 francs suisses pour le compte de la FAAFI et ont demandé d'accorder à FAAFI un statut de membre honoraire ne payant pas de cotisations. FICSA a marqué son accord pour examiner la question et rendre compte en conséquence.

Point 15 de l'ordre du jour: Questions administratives et financières

(a) Rapport des Vérificateurs y inclus les comptes en recettes et dépenses pour l'exercice 2010; bilan au 31 décembre 2010 et résumé des dépenses de voyage au cours de l'année 2010

- 112 Les Vérificateurs ont approuvé le bilan et le compte en recettes et dépenses pour 2010. Le Conseil a pris note du rapport pour l'exercice 2010 (document 40/2011/D.15.a du Conseil) et a remercié les commissaires aux comptes pour la manière consciencieuse avec laquelle ils se sont acquittés de leurs fonctions.
- 113 Conformément à la recommandation des Vérificateurs, le Conseil a approuvé le bilan et le compte en recettes et en dépenses

(b) Projet de budget pour 2012

- 114 Le Conseil a pris note des prévisions de dépenses ; elles sont proches de celles soumises au Conseil à sa session de Londres. Le trésorier a été félicité pour avoir maintenu les dépenses à un faible niveau.

115 Le Conseil a approuvé le budget pour 2012. Le budget approuvé figure à l'annexe 9

(c) Rapport intérimaire sur la gestion du budget de 2011

116 L'attention a été attirée sur la baisse des cotisations dues par les membres et un appel a été lancé pour que les paiements soient effectués en début d'année. Le Trésorier a fourni des informations sur les méthodes les plus efficaces pour effectuer des transferts de fonds au profit de la Fédération. Le Conseil a pris note de l'espoir du Trésorier et du Secrétaire de clore les comptes pour 2011 en dégagant des excédents de recettes sur les dépenses d'environ 300 dollars. Le Conseil les a remerciés tous les deux d'avoir géré, jusque-là avec un soin particulier, le budget pour l'année en cours.

(d) Rapport sur le questionnaire relatif aux pratiques sur les cotisations annuelles des adhérents qui a été envoyé par le Président et distribué à tous les membres de la FAAFI: Rapport de AFICS New York

117 Linda Saputelli a introduit le rapport (document 40/2011/D.15d/Rev.1 et D15.d/Add.1) qui visait à définir des critères concernant le paiement des cotisations [versées à la Fédération]. Il était nécessaire d'avoir une compréhension commune sur le point de savoir si les adhérents qui ne cotisaient plus en raison de leur âge devaient être inclus dans le décompte total des adhérents

118 Dans le débat qui a suivi, il a été argué qu'un adhérent est un adhérent et que tous les adhérents devaient être pris en compte pour le versement des cotisations à la Fédération. Les associations présentes ont confirmé qu'elles ne limitaient pas le décompte du nombre de leurs adhérents uniquement à ceux qui payent leurs cotisations. Il a été considéré que tous les adhérents doivent payer leurs cotisations car tous bénéficient des prestations offertes par la FAAFI sans considération pour leur statut ou leur âge. En outre, il a été estimé que le règlement intérieur était clair à ce sujet et ne laissait aucune marge pour interpréter le terme "adhérents" comme signifiant "adhérents payant leur cotisation".

119 Il a été argué que la question a été soulevée sur la base d'un problème interne rencontré par AFICS-New York et qui était dû directement à la longévité d'un groupe de personnes bénéficiant du statut d'adhérents mais en étant exemptés de cotisations. Le problème a donc été tout simplement transféré à la Fédération dont les autres membres ne rencontraient pas de tels problèmes.

120 A la fin du débat, le Conseil a réaffirmé que les associations doivent déclarer tous leurs adhérents et payer leur cotisation à la Fédération en conséquence, indépendamment du fait que des associations exemptent ou non leurs adhérents du paiement de leur frais d'adhésion.

(e) Proposition pour l'établissement d'un Fonds de secours de la FAAFI

121 Jacques Meylan a présenté la proposition (document du Conseil 40/2011/D.15e). L'idée d'un fonds de secours établi par la FAAFI résulte de l'insatisfaction provenant de la manière dont le Fonds de secours de la Caisse des pensions est gérée. Il a été estimé qu'un Fonds de secours géré par la FAAFI serait plus à même de répondre aux attentes.

122 Des questions ont été immédiatement posées quant à la faisabilité de financer une telle initiative. La Fédération détient un fonds de réserve d'un montant équivalent au double du budget annuel mais présentement, ce fonds ne couvre même pas le budget

d'un an. La baisse récente des recettes provenant des cotisations a aggravé le problème de financement et a exclu toute possibilité de soustraire des sommes du fonds de réserve. La proposition, qui est perçue comme une bonne idée, devra attendre que la Fédération dispose d'un surplus sur ses réserves ou que les cotisations des membres de la FAAFI aient augmenté et qu'un montant spécifique soit alloué pour alimenter le fonds de secours. En tout état de cause les avoirs de la Fédération devront être protégés et les associations locales devront fournir un engagement légalement contraignant pour rembourser la Fédération et disposer d'actifs pouvant servir de garantie. Les avoirs de la FAAFI ne sauraient être exposés à un risque.

- 123 Un certain nombre d'associations disposent de leur propre fonds de secours, dont quelques uns sont ouverts à des demandeurs d'autres associations. L'éligibilité pour le plus grand d'un tel fonds, soit celui de BAFUNCS, est limité aux seuls membres de cette association. AFICS-Brésil a établi un fonds de secours et est disposé à partager son expérience en la matière avec d'autres associations.
- 124 S'agissant du Fonds de secours de la Caisse commune des pensions, le Président a réaffirmé sa détermination à assurer la participation de la FAAFI dans l'évaluation des demandes rejetées par la Caisse.
- 125 AFICS-Uruguay a accepté le fait que la Fédération ne puisse pas établir un fonds dans la situation actuelle. Le délégué a demandé néanmoins que la question de l'utilisation des réserves de la Fédération soit examinée lors de la discussion sur le budget encours et le projet de budget pour 2012.

(f) Nomination d'un Vérificateur

- 126 La démission de M. André Weber a créé une vacance parmi les Vérificateurs. Le Conseil a entériné la recommandation selon laquelle la FAAFI devrait nommer M. Mohammed Rharha qui a une longue expérience sur les questions financières. Le deuxième Vérificateur, M. Ventura Garcia a accepté d'être reconduit à son poste.
- 127 Le Conseil a approuvé les deux nominations et a remercié M. André Weber pour ses prestations sans faille au profit de la Fédération.

Point 16 de l'ordre du jour : Election des membres du Bureau de la FAAFI

- 128 Le Secrétaire a présenté la liste des candidats. Au premier tour, les membres suivants ont été réélus par acclamation
- | | |
|---------------------|----------------------|
| Président: | Andrés Castellanos |
| Secrétaire: | Jayamaran Sundaresan |
| Secrétaire adjoint: | Lydia Ontal |
| Trésorier: | Juan Mateu |
- 129 Après l'élection, le Président et le Secrétaire ont tous deux remercié le Conseil pour la confiance placée en eux et ils ont assuré la Fédération de leur engagement sans faille. Tout en étant conscient de cette marque de confiance le concernant, M. Juan Mateu a exprimé l'espoir que la Fédération lui trouve un remplaçant dans les mois à venir car il aimerait passer la main à un successeur qualifié
- 130 Neuf candidats se s'étaient présentés pour les élections aux sept postes de Vice-présidents. Immédiatement avant les élections, Tedla Teshome, qui a servi le plus longtemps comme Vice-président au sein du Bureau, a retiré sa candidature. Peter Lillie a également annoncé le retrait, par son association, de la candidature de Gerhard

Schramek, afin de faire de la place pour de nouveaux venus, d'assurer la parité des sexes au sein du Bureau et d'engendrer l'essentielle indépendance des comités permanents nouvellement créés, aucun d'eux ne devant être présidé par un Vice-président.

- 131 Le Conseil a accepté les retraits et élu, par acclamation, les sept candidats restant suivants :

Katia Chestopalov
Mary Johnson
Pierre Adama Traoré
Josiane Taillefer
Mario La Fuente
Linda Saputelli
Ahmed Hussain

- 132 Après l'élection, les candidats ont exprimé leurs remerciements et réaffirmé leur engagement envers la Fédération.

- 133 Conformément à l'article 6.9 du règlement intérieur, le Conseil a fixé la date de prise de fonction des nouveaux membres du Bureau. Le Conseil a décidé qu'ils prendraient service le 1^{er} octobre 2011 selon la pratique habituelle.

- 134 Un plein accord a été exprimé au sujet du raisonnement justifiant la décision de retrait de la candidature de Gerhard Schramek car il était essentiel de maintenir l'indépendance des comités permanents. Certaines préoccupations ont été émises, en particulier pour souhaiter que lors de futures élections il y ait plus de candidatures et qu'une considération soit donnée à l'importance des petits Etats insulaires en développement qui sont au nombre de 51 sur un total de 159 Etats souverains.

Point 17 de l'ordre du jour : Nomination des représentants de FAAFI pour 2012 au Comité mixte de la Caisse des pensions et à son comité d'audit.

- 135 Dès le début de la discussion sur ce point de l'ordre du jour, le Président a informé le Conseil que Mme Josianne Taillefer était malade et dans l'impossibilité de participer cette année à la session du Comité mixte de la Caisse des pensions. Pour des raisons de convenance, il n'était pas personnellement favorable à la désignation d'un suppléant, car cela donnerait l'impression qu'on tente de la remplacer. AFUS a exprimé au Président son appréciation pour sa prise de position. Après un long débat sur le sujet, le Conseil a élu Katia Chestopalov pour participer à la session 2011 du Comité mixte en lieu et place de Mme Taillefer.

- 136 Le Conseil a nommé les personnes ci-après pour représenter la Fédération au sein du Comité mixte de la Caisse des pensions :

Représentants

Andrés Castellanos
Roger Eggleston
Mary Johnson
Gerhard Schramek

Suppléants

Ana Maria Gudz Robak
Tedla Teshome

- 137 Le Conseil a nommé M. Ventura Garcia en remplacement de Mohammed Said au sein du Comité d'Audit pour la même année

Point 18 de l'ordre du jour: Date et lieu de la 41ème session du conseil de la FAAFI

- 138 Le Président a informé le Conseil qu'AFPNU-Mexico a invité FAAFI à tenir sa 41ème session à Mexico. L'association a confirmé qu'elle serait en mesure de satisfaire les exigences concernant les facilités de conférence disponibles à la CEPAL à Mexico City.
- 139 Au cours du long débat qui a suivi, certains contre-arguments ont été exprimés. Il a été souligné qu'il fallait attendre la décision formelle du comité mixte de la Caisse commune des pensions sur la date et le lieu de sa session de 2012. D'autres intervenants ont invoqué les incidences budgétaires qui n'ont pas été prises en compte dans le budget 2012 de la Fédération qui venait d'être adopté ce jour même. Il serait contraire aux bonnes pratiques en matière de gestion financière de prendre des décisions d'envergure en l'absence d'indications sur les incidences budgétaires.
- 140 La prochaine session du Conseil se tiendra pendant une année «non-budgétaire». Cela justifie d'autant plus que la session du Conseil se tienne dans la foulée de celle du Comité mixte de la Caisse et dans la même ville. Il a été souligné par ailleurs que la session de 2012 sera même plus importante que d'habitude car, en plus d'être une année non-budgétaire, elle sera l'occasion de l'élection du nouvel Administrateur de la Caisse. La FAAFI gagnerait à être proche de l'action.
- 141 Des questions ont été soulevées également à propos des facilités pour l'obtention de visas pour les participants, au cas où le Conseil déciderait de tenir sa session dans un lieu autre que celui du Comité mixte de la Caisse des pensions. L'association détenant les pouvoirs au nom du Mexique a admis avoir une double inclination sur le sujet. Il voit les mérites d'une tenue de la session du Conseil à Mexico mais apprécie en même temps la commodité de se réunir au même endroit que le Comité mixte. D'autres associations n'étaient pas d'avis que les sessions du Conseil de la FAAFI soient inextricablement liées à celles du Comité mixte de la Caisse des pensions.
- 142 On a reconnu que Mexico City était une ville hautement sophistiquée disposant de facilités de conférence et facilement accessible par voie aérienne. Toutefois, il a été estimé qu'en raison de l'importance de la session de 2012 du Comité mixte, il serait préférable de reporter une décision sur l'offre faite par AFPNU-Mexico et de considérer que 2013 pourrait offrir une opportunité exceptionnelle d'établir des liens plus étroits avec une autre association dans un environnement totalement différent.
- 143 Compte tenu des circonstances, la Fédération devrait exprimer sa gratitude et son appréciation à AFPNU-Mexico et reconnaître l'effort important fourni par cette association. Toutefois, comme 2012 sera une année importante compte tenu des sujets de politique générale qui seront examinés, il serait plus rationnel de tenir la 41ème session du Conseil de la FAAFI au même lieu que le Comité mixte, immédiatement après la session du Comité.

Point 19 de l'ordre du jour : questions diverses

- 144 Aucune question n'a été soulevée sous ce point de l'ordre du jour

Clôture de la session

- 145 Un hommage a été rendu au Président pour sa gestion des affaires de la Fédération et pour avoir assuré le succès des délibérations. On a souligné que les comités

internationaux comprenaient invariablement deux personnes, à savoir le Président et le Secrétaire, et que la FAAFI n'était pas une exception.

- 146 Le rôle joué par les membres sortant du Bureau a été reconnu. On a aussi émis l'espoir de trouver bientôt un successeur au Trésorier qui a exercé son mandat de longue date avec beaucoup de dévouement.
- 147 L'association hôte a été remerciée avec profusion pour sa gentillesse et son hospitalité ainsi que pour l'excellence des facilités offertes. Le Secrétaire honoraire a été remercié pour son soutien sans faille aussi bien avant que pendant la session.
- 148 Tedla Teshome a fait état de l'amitié ayant prévalu au sein de la Fédération et rendu hommage à la contribution du Président actuel et de ses prédécesseurs. Il gardera un bon souvenir de tous.
- 149 Dans son discours de clôture, le Président a remercié le Président de séance, le Rapporteur, le Secrétaire et le Secrétaire adjoint ainsi que le Secrétaire honoraire et le personnel de soutien pour leur contribution en vue d'assurer le succès de la session. Il a rendu un vibrant hommage à Tedla Teshome et Oscar Larghi et les a remercié tous les deux pour leur contribution au travail de la Fédération pendant de si nombreuses années. On les regrettera énormément. Au nom de tous les participants, il leur a souhaité pleine réussite dans leurs futures activités.
- 150 Il a transmis les salutations de M. Amr Ali, Président émérite, ainsi que les meilleurs vœux d'un certain nombre d'associations qui n'ont pas pu assister à la session, telles que celles du Cameroun, du Costa Rica et de la Thaïlande.
- 151 En concluant, le Président a rappelé au Conseil que ce qui comptait le plus, c'était la bonne intention et de bons objectifs. Il a rappelé le message transmis à la session de l'année dernière par Angela Butler, ancienne Secrétaire exécutive de la FAAFI. Elle a exhorté la Fédération avec les mots suivants :
- « et par-dessus tout, n'oubliez pas que le monde est toujours meilleur quand on relève le travail avec un bon mélange adéquat de plaisir et de rire »
- Il a souhaité à tous les participants un bon voyage de retour.
- 152 Le Président de séance a déclaré la session close à 17h50 le 7 juillet 2011

Annexes

Annexe 1	Liste des participants
Annexe 2	Ordre du jour
Annexe 3	Liste des documents
Annexe4	Rapport du Président
Annexe 5	Rapport du Groupe de travail sur les questions de pensions
Annexe 6	Priorités pour les représentants de la FAAFI au Comité mixte de la Caisse commune des pensions
Annexe 7	Décisions et conclusions au titre du point 7 (a) de l'ordre du jour
Annexe 8	Déclaration de politique générale sur le renforcement de la parité des sexes au sein de la FAAFI
Annexe 9	Budget approuvé pour 2011

Annexe 1

Liste des participants

Participants

President	Andrés Castellanos del Corral
AAFICS-Australia	Mary Johnson
AAFI-AFICS-Geneva	Roger Eggleston Elisabeth Belchamber Katia Chestopalov Samuel Mbele-Mbong Dev Ray
AAFIB-Brazil	Carlos Goulart
AAFNU-Burkina Faso	Pierre Adama Traoré Louis Dominique Ouedraogo
AAFU/AFUS-Paris	Witold Zyss
AEFNUC-Cuba	Ana Maria Gudz Robak
AFICS-Addis Ababa	Tedla Teshome
AFICS-Argentina	Oscar Larghi
AFICS-Chile	Mario La Fuente
AFICS-Kenya	Peter Simkin
AFICS-Malaysia	C. P. Ramachandran
AFICS-Mauritius	Michael Atchia
AFICS-Moscow	Mikhail Gunar
AFICS-Netherlands	Anton Kruiderink
AFICS-New York	Linda Saputelli Frances Zainoeddin
AFICS-Ukraine	Aleksei Kostomarov
ASOPENUC-Colombia	Helene Hasselbalch
AFICS-Uruguay	Jacques Meylan
AFUNSOB-Bangladesh	Ahmed Hussain Mozammel Haque
ARICSA-Austria	Peter Lillie Gerhard Schramek
BAFUNCS-UK	Enid Stewart Goffman Ben Goffman Ms W. Sikkens

Ms Sue Block Tyrrell

CAFICS/ACAFI-Canada

John Northcut

FFOA-Rome

Edward Seidler

FOA-Turin

Rimedia Rossa

IAFICS-Israel

Michael Suess

Personnel pour le Conseil

Secrétaire : Jay Sundaresan

Tresorier : Juan Mateu

Secrétaire de soutien : Anders Tholle

Secrétaire à durée limitée : Pauline Glaser

Mandats de représentation reçus à la date du 7 juillet 2011 pour des associations membres absentes

<u>Absente</u>	<u>Mandat donné à</u>
AEFNUP-Peru	AFICS-Chile
AFICS-Bolivia	AFICS-Chile
*APNU-C.R.-Costa Rica	AFICS-Uruguay
AEFSNU-Ecuador	AFICS-Uruguay
APEFONU-Paraguay	AFICS-Argentina
AFPNU-Mexico	AFICS-Argentina
AFICS-Philippines	AFICS-New York

***: Mandat reçu après la publication de la liste finale; publié et distribué pendant le Conseil s**

Annexe 2

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Election du Président de la 40^{ème} session**
- 3. Rapport du Président**
- 4. Admission de nouveaux membres**
- 5. Questions relatives aux pensions**
 - (a) Généralités
 - (b) Rapport du Groupe de travail sur les questions de pension
 - (c) Système d'ajustement des pensions
- 6. Assurance maladie et de soins de longue durée après la cessation de service (ASHIL)**
- 7. Amélioration du fonctionnement du Conseil de la FAAFI**
 - (a) Rapport du Groupe de travail
 - (b) Mise en place de comités permanents sur:
 - (i) Les question de pension
 - (ii) Les questions de ASHIL
 - (c) propositions par AFICS-Uruguay pour améliorer le fonctionnement du Conseil de la FAAFI
 - (i) Les questions de pension
 - (ii) Les questions de ASHIL
- 8. Renforcement de la parité des sexes au sein de FAFICS.-Rapport du groupe de contact**
- 9. Situation des participants à la Caisse commune des pensions provenant de l'ex-Union Soviétique, de l'Ukraine et de la Biélorussie**
- 10. Information sur les fonds bénévoles des associations membres de la FAAFI et le Fonds de secours de la Caisse commune des pensions**
- 11. Réunion avec l'Administrateur de la Caisse et le Représentant du Secrétaire général des Nations Unies pour les placements de la Caisse**
- 12. Efforts en vue d'accroître les adhésions à la FAAFI**
- 13. Efforts de promotion entrepris par la FAAFI pour soutenir les idéaux et le travail des organisations du système des Nations Unies**
- 14. Rapports des représentants de la FAAFI à diverses réunions**
 - (a) Rapport d'AAFICS-New York en sa qualité de point focal pour des réunions tenues à New York
 - (b) Rapports des représentants de la FAAFI à d'autres réunions
- 15. Questions administratives et financières**
 - a. Rapport des Vérificateurs y inclus les comptes en recettes et dépenses pour l'exercice 2010; bilan au 31 décembre 2010 et résumé des dépenses de voyage au cours de l'année 2010
 - b. Projet de budget pour 2012
 - c. Rapport intérimaire sur la gestion du budget de 2011
 - d. Rapport sur le questionnaire relatif aux pratiques sur les cotisations annuelles des adhérents qui a été envoyé par le Président et distribué à tous les membres de la FAAFI: Rapport de AFICS New York
 - e. Proposition pour l'établissement d'un Fonds de secours de la FAAFI

f. Nomination d'un Vérificateur

16. **Election des membres du Bureau de la FAAFI**
17. **Nomination des représentants de FAAFI pour 2012 au Comité mixte de la Caisse des pensions et à son comité d'audit**
18. **Date et lieu de la 41eme session du conseil de la FAAFI**
19. **Questions diverses**

Annexe 3

Liste des documents (uniquement en anglais)

Council pre-session documents (D-series)

Council 40/2011/

Title

D.1	Adoption of the Agenda
D.1.Add.1	Annotated Provisional Agenda
D.3	Report of the President
D.4	Admission of New Members
D.5	Pension Issues. Report of the Representation of FAFICS to the 57 th Session of the Pension Board 2010 and its outcome
D.5.Add.1	Resolution adopted by the UN General Assembly
D.5.c. Adjustments	Pension Adjustment System. Elimination of Negative Cost-of-Living
D.5.c.Add.1	Pension Adjustment System. The Situation of Small Pensions and their Review
D.6	After-Service Health Insurance and Long-term Care (ASHIL)
D.7.a Council	Report by the Working Group on Improving the Functioning of the FAFICS
D.7.b(i)	Establishment of a Standing Committee on Pension Issues
D.7.c. Council	Proposal by AFICS-Uruguay for Improving the Functioning of the FAFICS
D.8	Strengthening the Gender Balance in FAFICS – Report of the Contact Group
D.9	Situation of the former UNJSPF participants from the former USSR, Ukrainian SSR and Byelorussian SSR
D.11	Meeting with the CEO/Secretary of the UNJSPF and Representatives of the UN Secretary- General on Investments
D.12	Efforts to increase FAFICS membership. Some Thoughts on the Increased Participation of FAFICS Member Associations in Pre-retirement Seminars.
D.13	Advocacy Efforts by FAFICS in Support of the Ideals and Work of the UN System Organizations. Report prepared by AFICS/NY as Focal Point for Consolidating/Summarizing Advocacy Activities of member Associations, Including Celebration of UN Day
D.13.Add1	Advocacy Efforts by FAFICS in Support of the Ideals and Work of the UN System Organizations. Rotation of functions of Focal Points for Reporting on Advocacy Activities
D.14	Report on FAFICS Representation at Meetings
D.14.Add.1	Report on FAFICS Representation at Meetings. FAFICS delegation to the 64 th FICSA Council. Note by FAFICS representatives.
D.15.a	Report by the Auditors, including Income and Expenditure for the year ended on 31 December 2010, balance Sheet as at 31 December and Summary of Travel expenditures during 2010
D.15.b	Proposed budget for the year 2012

- D.15.c Interim report on the management of the budget for 2011
- D.15.d.Rev1. Report on the Questionnaire on Annual Membership Fees practices sent by the President and circulated to all FAFICS members. Report by AFICS-NY (item proposed by AFICS-New York)
- D.15.d/Add.1 Associations' replies to questionnaire on annual membership fee practices
- D.15.e FAFICS Emergency Benevolent Fund. Proposal by AFICS-Uruguay
- D.16 Call for Nominations for Election of the Officers of the Federation
- D.16.Add.1 Candidates nominated for Election of the Officers of the Federation
- D.16/Add.1 CVs of candidates
- D.16.Add.2 Note by the Secretary of the Candidates for Election to the Posts of Vice-President
- D.17 Call for candidates for FAFICS Representativess to the UNJSPB
- D.18 Date and Venue of the 41st FAFICS Council

In-session documents (Conference Room Papers (CRPs))

- CRP.1/Rev.1 Provisional List of Participants as of 7 July 2011
- CRP.2 Agenda item No. 7 - Improving the functioning of the FAFICS Council –
Message received from AEFNUC-CUBA: FAFICS-Some ideas on improving its Role in the Defence of the Rights of United Nations Pensioners and Beneficiaries
- CRP.3 Agenda item No. 7 – Improving the Functioning of the FAFICS Council –
Comments by ASOPENUC – Colombia on the Report of the Working Group on the Functioning of the FAFICS Council
- CRP.4 Agenda item No. 16 – Election of Officers – Correction of D.16/Add.1
- CRP.5 Not Used
- CRP.6 Agenda item No. 15.f - Appointment of auditors

Annexe 4

Rapport du Président (uniquement en Anglais)

Mme Presiding Officer, Mr. Clemens Adams, Chief of Administration of the United Nations Office at Geneva, representing the Director-General of UNOG, Under-Secretary, Mr. Kassym-Jomart Tokaiev, Members of the Bureau, Mr. President and other officers of AAFI–AFICS - Geneva, our host association.

Dear colleagues representatives of FAFICS member associations present at this 40th Council.

Firstly, I wish to convey the appreciation and the gratitude of FAFICS to AAFI–AFICS for the extraordinary facilities they have arranged, jointly with the Administration of the United Nations Office at Geneva, headed by its Director General, Mr. Kassym-Jomart Tokaiev and Mr. Clemens Adams, in providing the FAFICS Council with an excellent framework for the holding of its session, the one-time only gathering opportunity every year for an already major Federation such as ours, to jointly review a myriad of important issues on which to decide a proper course of action, as well as its continuing membership increase worldwide, and the running of its administrative and financial operations.

Since my arrival in Geneva last week, I had the opportunity to meet with the Director-General of the United Nations Office, Geneva, and his close associates. I was accompanied by colleagues from AAFI–AFICS - Geneva, its President, a FAFICS Vice-President, the Secretary and Treasurer of FAFICS. We conveyed FAFICS' greetings and respect to the new Director General who warmly responded and confirmed that he would do all he could to support FAFICS and AAFI–AFICS.

Allow me as well to welcome the representative of AFICS–Malaysia, Singapore and Brunei in the person of its President, Dr. C.P. Ramachandran, who is with us for the first time following the admission of his association by the 39th Council which they had been unable to attend. Inasmuch as representatives from AFICS–Nigeria were unable to be present at the formal admission of their association by this Council. I nevertheless wish to state for the record FAFICS' special satisfaction, and of course my own satisfaction, to their incorporation after a process of several years, the details of which are contained in the relevant Council Document under item 4 of the agenda before you. However, I wish to thank the former President of AFICS–New York, Mr. Edward Omotoso, for his efforts to make it happen, as AFICS–Nigeria will now be a new member of FAFICS.

With the admission of AFICS–Nigeria, FAFICS reaches its 50th Association Member, thereby fulfilling one of the targets I set to achieve when assuming the first tenure of my function as President of the Federation. Likewise, an increase in individual affiliates numbers with the goal of 20,000, towards which, though closer, we have to continue striving until we reach it and even more.

In that regard, I wish to report that, since last year, we are still awaiting the conclusion of formalities by AFICS–Senegal for the approval of changes in their statutes by a pending General Assembly of their members, in order to conform with the FAFICS statutory requirements for the admission of member Associations. Details of the circumstances and action by the Council are set out in the relevant Council Document on the admission of new members.

The Council would be pleased to learn that, since our session of last year, efforts to increase FAFICS membership have included a stimulus and advice to member associations in the

preparation of letters of invitation to all recipients of UN pensions in a given country to consider joining existing associations such as AFICS–New York, AFICS–Philippines, IAFICS–Israel, as well as for the establishment of new ones in both cases thanks to and through the courtesy of the UN Pension Fund Secretary for their onward transmission to each recipient.

Activities to increase our membership included in varying degrees of organization and/or readiness to become FAFICS members, in some potential AFICS in Nicaragua, Afghanistan, Fiji and other Pacific Islands, Benin, Uganda, South Africa and Trinidad and Tobago. This, and the efforts described previously, have been carried out thanks to the proactive participation in that quest by the FAFICS Secretary and the Honorary Secretary, some of the Vice-Presidents and some Presidents of Associations, in conjunction with my own efforts, all of us taking part in what I consider a collective responsibility for the worldwide expansion and strengthening of FAFICS, as the only and unquestionable representative voice of the retirees and beneficiaries of the UN pension system.

Direct contacts continued to be maintained by myself with member Associations and direct intervention on my part in the resolution of many problems of individual affiliates or their survivors continued through the year. In that respect, problems of a pension and/or health insurance nature were resolved favourably thanks to the personal action taken by the respective chiefs of service in the Pension Fund Secretariats in New York and Geneva as well as the Disbursement and Insurance Service when drawn to their attention.

This year I attended and addressed the annual assembly of AAFI–AFICS- Geneva after their kind invitation, as well as the annual assembly of AFICS-New York after a similar invitation, as has been the case every year of AFICS–New York with myself and my predecessor FAFICS Presidents. To both Associations, I am thankful for the courtesies extended to me as FAFICS President.

As a continuum, I maintained excellent relations with the leadership of the Pension Fund Secretariat, Mr. Bernard Cochemé, and all senior staff of the Fund, always ready to be of assistance whenever requested. Similarly, though with less required frequency, with the UN Chief of Disbursement and Insurance Service, Mr. Christophe Monier. Other such relations have been kept with the Secretary-General’s Representative for Investments, Mr. Warren Sach, and as necessary with the Investments Management Division senior staff, with the Chairman of the International Civil Service Commission, Mr. Kingston Rhode, as well as with senior officials of the United Nations Administration.

Ongoing contact throughout the year was kept with the Secretary, the Assistant Secretary, the Treasurer, the Vice-Presidents and the Convenors of the Working Groups on Pension Issues and on After Service Health Insurance and Long-Term Care. Last, but not least, with the Honorary Secretary because of his invaluable experience necessary for the transition period between his formally concluded long service as Secretary of FAFICS, and the new Secretary, Mr. Jay Sundaresan, whom we have welcomed and to whom we wish to express our thanks for his contribution.

In terms of Pension Issues, we shall have, as usual, the meeting on Thursday, 7 July, with the CEO of the Fund and the Representative of the Secretary General for Investments.

I am sure our guests will be confirming the steadily higher level of Pension Fund assets being reached; that is good news.

For their part, I can assure you that your delegates in the Pension Board will continue to reaffirm FAFICS' trust and conviction in the merits of a defined benefit pension plan. They will uphold the two-track system which has operated for over 30 years as part of that plan. And they will insist on the right of retirees to vote.

FAFICS' representatives will continue to insist on the restoration of the pending 0.5% adjustment of the first pension payment after retirement.

On other pension matters, I am especially pleased to note that, thanks to FAFICS' efforts and concerns for several years on the situation of small pensions, the Pension Fund has already begun a review of small pensions in respect of the special adjustment provisions and methodology applied within the Pension Adjustment system. This review should be completed by next year for consideration by the Pension Board in 2012. A document has been issued on this subject in the context of the report on representation of FAFICS at ICSC where the decision to pursue the matter was endorsed.

As the Council will recall, last year we were faced with the unpleasant and unwelcoming news that the UN General Assembly, when discussing the question of the unfunded liabilities for ASHI plans, had adopted resolution A/RES/63/25, requesting the Secretary-General of the United Nations, as Chairman of the Chief's Executive Board (CCEB), to submit a report to the 67th session which included, *inter alia*, a request for information on the legal and financial implications to discontinue ASHI if found necessary. Since then a number of developments have taken place as well as some steps taken by FAFICS.

More and more Organizations are making provision to fund their ASHI liabilities. We have learned that most recently UNGCR made such a commitment, besides a number of other organizations. On the other hand, there has been relatively little action so far on the part of the UN to prepare the report for the General Assembly's 67th session next year (2012).

The FAFICS President has written to the Chairperson of the High Level Committee on Management of the CEB to ask what action UN Organizations have taken in response to the General Assembly's request and to repeat FAFICS' offer to assist in the preparation of the Secretary-General's report if we can help.

More details are contained in the ASHIL Working Group Report which is before you in Council Document D.6.

The Council will be seized with several important reports calling for action, such as the comprehensive report on improving the functioning of the Council, the establishment of Standing Committees on pension issues and on health matters to replace the current working groups, the report on the survey on gender balance across the Federation, the report on financial practices by Member Associations on their payment of annual membership fees by FAFICS, an update on the continuing unresolved situation of unpaid pensions to former UN system staff from the former USSR, Byelorussian SSR and Ukrainian SSR by the successor governments of those former States, the report on advocacy in support of the ideals, goals, programmes and achievements of the UN system, and on FAFICS' representation at meetings, in addition to the standard reports on FAFICS Working Groups on Pension and ASHIL and on administrative and financial questions.

I wish to highlight the importance of the report on improving the functioning of the Council resulting from the work of the Working Group established by last year's Council, as a road

map for actions to be taken. I am especially grateful to the members of the Working Group and the FAFICS Bureau liaison for their untiring efforts to come up with such a valuable comprehensive report which for the first time brings together a clear analysis of the manner in which the Council has been working over the years. In particular, I invite the Council to join me in recognizing the extraordinary work put into the preparation of the report by Enid Steward-Goffman and its finalization with the dedicated and attentive contribution of Vice-President Katia Chestopalov as the Bureau liaison. As well, I wish to recognize the important contribution provided by AFICS–Uruguay as reflected in the report. Other contributions received from the Associations in Cuba and Colombia after the report had been concluded are appreciated and are available to the Council as Conference Documents.

Thanks must also be expressed to the Contact Group which has prepared the report on the survey on strengthening the gender balance in FAFICS and a draft policy thereon. In particular, our thanks to Vice-President Mary Johnson for spearheading this work. The results of the survey should serve as a most useful basis for further consideration with regard to gender balance in FAFICS. I am only sorry that only one fourth of FAFICS Member Associations responded to the survey and wish that many more if not all Member Associations had done so.

Regarding the report on the questionnaire on annual membership practices prepared by AFICS-New York, in its consideration the Council should take into account the responses received, as reflected in the table which will be made available as a Conference Document. We thank AFICS-New York for its initiative and Vice-President Linda Saputelli for its preparation.

The FAFICS emphasis on advocacy in support of achievements initiated in 2008 during my first tenure has gradually stepped up, as demonstrated by the responses to my yearly appeals to all member Associations, in particular on the occasions of United Nations Day and Human Rights Day on 24 October and 10 December, respectively, while not limited to those celebrations, as shown by the consolidated report prepared and submitted by AFICS–New York as FAFICS’ focal point for advocacy, and by the responses provided by many associations for the preparation of the quadrennial report on FAFICS activities as an NGO for the period 2007-2010, also prepared by AFICS–New York. According to the established schedule, the report was submitted by FAFICS to the corresponding ECOSOC service for presentation along with reports from other non-governmental organizations to the ECOSOC Committee on NGO status for their review in January 2012 or in May 2012. Once approved, it will be provided to the next FAFICS Council like in the past with similar reports.

We are grateful to AFICS–New York for the preparation of both reports, as well as for the reports on representation to UN and other meetings, in particular to its Committee on NGO Relations.

The Council will agree that much burden of work on advocacy and representation has been placed upon and carried out indeed excellently by AFICS–New York on an expanding basis, given the fact that both undertakings have been increasing in recent years. In my view, the time has come for the Council to: (a) reduce the number of meeting topics by half if not more, from the agreed number of nine broad fields for FAFICS’ representation, as agreed by the Council in 2002 in Montreal, namely: human rights, ageing, gender balance, economic and social development, education, human settlements, health and HIV/AIDS, peace (including disarmament); (b) rotate to another Member Association the responsibility heretofore of AFICS–New York for the collection and preparation of FAFICS’ representation reports, for

the consolidated report to the Council every year on participation at UN meetings; and (c) consider the request by AFICS–New York to be relieved of their responsibility as FAFICS’ focal point for advocacy for the UN, through their proposal of rotation with other associations.

For the first time, FAFICS has received a formal invitation from a Member Association, in this case from AFICS–Mexico, to hold its Council session next year in Mexico City, independent of the location where the Pension Board will meet, as well as the timing of the Council session itself. The Council should consider this initiative in the context of its discussion of the functioning of the Council to which I have already referred.

In concluding, I wish to thank AAFI–AFICS - Geneva and AFICS–New York for their support to the FAFICS Secretariat and to me as its President. As well, I also thank the Secretariat of FAFICS, its Secretary, Assistant Secretary and Treasurer, and members of the Bureau for their collaboration in the arrangements for this session. Last but not least, a special recognition to the FAFICS Honorary Secretary, Anders Tholle, for his steadfast disposition, dedication and support provided to this session.

I thank you for the confidence and support you have shown in me as President of the Federation and wish us all a successful 40th session of the FAFICS Council.

Conclusions du Groupe de travail

1. L'ordre du jour provisoire a été adopté
2. Gerhard Schramek (ARICSA) a fait le compte rendu de la participation des représentants de la FAAFI à la 57ème session du Comité mixte de la caisse commune des pensions et des résultats atteints, en particulier en ce qui concerne l'évaluation actuarielle, le Comité d'actuaire, le Groupe de travail sur le régime des pensions et les conclusions du Comité mixte
3. . Le Groupe de travail a examiné des questions d'intérêt qui seront débattues lors de la 58ème session du Comité mixte. Il a conclu qu'en raison de la situation financière actuelle, ce serait improbable que le Comité mixte approuve une quelconque prestation. Il a été décidé de laisser ouverte la question de l'élimination des ajustements d'IPC négatifs et de rechercher son report à la session suivante. Le Groupe de travail s'est également concentré sur l'étude préparée par le secrétariat du Fonds des pensions sur le Fonds de secours. Il a été estimé que la FAAFI devrait garder la question du Fonds de secours en haut de sa liste de priorités qui devrait également inclure des questions telles que l'amendement de l'Article 35 bis.
4. .Le Groupe de travail a examiné la question des petites pensions. Oscar Larghi (AFICS-Argentine) a indiqué qu'une étude portant sur trois pays a montré que les petites pensions dans tous ces trois pays avaient subi une perte majeure de pouvoir d'achat. Le Président a décidé de ne prendre aucune autre mesure compte tenu de la crise financière actuelle.
5. . La même approche a été proposée concernant les Articles 21 et 25 du Règlement de la Caisse des pensions
6. La détresse des retraités en Argentine et en Colombie a fait l'objet de discussions. Lors de la session précédente du Conseil tenue à Londres, l'Administrateur de la Caisse a informé le Conseil qu'il effectuerait une visite en Argentine, au Chili et en Colombie durant l'automne de cette année. Toutefois, en février 2011, il a informé la Fédération qu'il ne visiterait l'Argentine que lorsque le FMI aura publié ses constatations sur l'IPC dans ce pays. Après avoir visité le Chili et la Colombie, il a suggéré que la solution résidait dans l'application de mesures spéciales. Quant à l'Argentine, le Vice-président du FMI a annoncé que pour 2010, les pays ayant connu les taux d'inflation les plus élevés ont été le Venezuela (27%) et l'Argentine (22,3%).
7. . Le Groupe de travail a examiné la question des frais bancaires. La FAAFI était en négociations avec UNFCU sur des possibilités de solution (impliquant l'usage de cartes de crédit UNFCU) au problème des frais bancaires prélevés sur les pensions des Nations Unies. Oscar Larghi (AFICS-Argentine) a estimé que c'était une bonne idée et informé les participants à la réunion qu'il contactera la Credit Union du Bureau régional de l'OMS pour les Amériques (WHO/PAHO) pour voir si une solution analogue peut être **trouvée** pour les retraités d'Amérique Latine

Oscar Larghi
Convenor

Ana Maria Gudz
Co-convenor

Annexe 6

Priorités pour les représentants de la FAAFI au Comité mixte de la Caisse commune des pensions

1. Défense du système de la double filière
2. Elimination de la réduction de 0,5% appliquée sur le premier ajustement dû après le départ à la retraite
3. Amélioration du système d'ajustement des pensions
 - (a) Possibilité offerte de revenir, sous conditions, à la filière dollar
 - (b) Elimination des ajustements négatifs de l'IPC
 - (c) Amélioration de la collecte de données pour les ajustments de l'IPC
4. Ajustement des petites pensions
5. Augmentation jusqu'à 65 ans de l'âge de départ à la retraite
6. Absorption des frais bancaires
7. Amélioration du fonctionnement du Fonds de secours
8. Réexamen des prestations dues aux membres de la famille (y inclus l'Artilce 35 bis)
9. Défense de la revendication du droit de vote
10. Retour au taux d'accumulation de 2% pour tous les participants et les retraités

Gestion des réunions

- Approbation de l'ensemble des mesures de gestion intégrée des réunions contenues au paragraphe 20 (avec un léger amendement)
- Approbation des expertises et compétences requises des présidents de session (paragraphe 22)

Gestion de l'ordre du jour

- Accord sur la présentation de points additionnels de l'ordre du jour provenant de toute source (combinaison des options 2 et 3)

Documentation

- Accord pour la distribution, dans un délai de trois semaines, de tous les documents, à l'exclusion des commentaires sur les questions relatives au Comité mixte de la Caisse commune des pensions (option 4 amendée)
- Finalisation à temps des directives sur la préparation des documents pour leur utilisation à l'approche de la prochaine réunion du Conseil

Fréquence des sessions du Conseil

- Maintien du cycle annuel (option 8)

Durée des sessions du Conseil

- Acceptation d'une durée basée sur un ordre du jour prédéfini
- Maintien du dispositif actuel: une session de cinq jours (option 9) avec le premier jour consacré aux réunions préparatoires des comités permanents. Si à l'expérience les comités permanents démontrent l'efficacité attendue d'eux, le Conseil pourrait envisager la possibilité de réduire à quatre jours la durée totale.

Date et lieu des sessions du Conseil

- Accord pour que le Bureau soumette au Conseil, à sa session 2012, un document faisant l'analyse y inclus les coûts liés aux dates et lieux des sessions, et faisant ressortir le pour et le contre des différentes alternatives

Communications

- Accord pour l'introduction de bulletins par courrier électronique, y compris les rapports sur les missions effectuées par le Président, et une amélioration générale des communications entre les parties constitutives de la Fédération.
- Accord pour la disponibilité des documents dans des langues autres que l'anglais
- Efforts en vue de fournir, à titre gratuit, des services d'interprétation

Utilisation accrue de la technologie

- Accord pour l'utilisation du site Web de FAAFI en tant que moyen le plus efficace pour la préparation des rapports et des sessions du Conseil

Questions à étudier davantage

- Accord pour entreprendre des études plus poussées sur une meilleure participation des membres au travail de la Fédération, y compris le soutien à apporter aux nouveaux membres, la formation et le développement, ainsi que le rôle, la composition et le fonctionnement du Bureau
- Soutien général pour les thèmes détaillés sous ces différentes rubriques

Mise en œuvre

- Le Bureau sera responsable de la mise en œuvre des changements approuvés par le Conseil, si nécessaire en tandem avec le Coordonateur du groupe de travail

Annexe 8 Déclaration de politique générale sur le renforcement de la parité des sexes au sein de la FAAFI

La Fédération des Associations des Anciens Fonctionnaires Internationaux (FAAFI), à sa 40ème session

Rappelant que les buts et fonctions de la FAAFI incluent le soutien et la promotion des principes et réalisations du système des Nations Unies

Reconnaissant les efforts en vue de promouvoir la parité des sexes et la prise en compte du facteur genre dans le travail des organisations du système des Nations Unies

Reconnaissant en outre que la parité des sexes aussi bien au sein du Bureau de la FAAFI qu'au Conseil dépend en grande partie des mesures décidées et mises en oeuvre par les associations membres, et

Prenant en compte ses Statuts et son règlement intérieur

1. Souligne l'importance de la parité des sexes dans la composition du Bureau et la représentation au Conseil et dans ses activités
2. Exhorte les associations membres à faire de plus grands efforts en vue d'atteindre la parité des sexes dans leur représentation au Conseil de la FAAFI

Annexe 9**Budget approuvé pour 2012**

Toutes les recettes et les dépenses en dollars US, sauf indication contraire

RECETTES

Contributions des membres (17,706 x 1.35)	23,903
<u>Intérêts bancaires</u>	<u>300</u>
Arrondi à	24,250

DEPENSES

Frais de voyage	20,100
Hospitalité	600
Frais de secrétariat	2,000
Contributions	600
Details: Cotisation au titre de membre de CoNGO pour 2012 §US	300
Contribution réduite:pour FICSA CHF	300
Equipement	0
Fournitures de bureau	500
Frais bancaires	200
Communications	200
<u>Total estimé des dépenses</u>	<u>24,200</u>